Vol. 6 • No. 46 • Du 29 mai au 4 juin 2013 Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

A QUOI SERVENT LES FONDS COLLECTÉS SUR LES APPELS TÉLÉPHONIQUES ?

Voir page 4

Plus de 50 millions de dollars US de la diaspora illégalement collectés sur les appels téléphoniques internationaux et dont l'utilisation, illégale, n'a fait que créer confusion après confusion. Monsieur le directeur Jean Marie Guillaume de la Conatel, vous avez la parole.



VERS UNE INTERPELLATION DU PREMIER MINISTRE LAMOTHE ?

Voir page 15

Le Premier ministre Lamothe menacé d'interpellation.
Les sénateurs minoritaires en ont-ils vraiment les moyens politiques ?



Leve kanpe kont Minista / Reparasyon pou peyi a ak dedomajman pou viktim kolera yo

Page 6

English Page 9



Saison pluvieuse: Le calvaire des Port-au-princiens n'en finit pas !

Page 8



Contrôler le commerce des armes : une mission impossible

Page 10



Équateur : le président Rafael Correa prête serment pour un nouveau mandat

Page 18

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

Unité de façade, quel jeu de dupes!

Par Berthony Dupont

Ces derniers temps, des voix s'élèvent d'un peu partout pour qu'une certaine unité soit faite soi disant pour le bien être de la Patrie commune. Même le Président Martelly dans son allocution à l'occasion de la fête du drapeau et de l'université le 18 mai dernier n'y est pas allé de main morte, fredonnant l'unité au sein de la famille haïtienne: *«Ensemble ce drapeau nous invite à entretenir les valeurs qui en font un emblème d'unité féconde et à travailler à la réalisation d'un avenir national à la dimension du rêve de nos preux »*. N'est-ce pas un vœu pieux, un vrai marché de dupes, vu qu'il n'y a aucun pays dans le monde capitaliste, où il n'existe pas de divergence de classes. Il n'y a aucun pays assujetti au système de domination et d'exploitation où tout le monde vit comme une seule famille, ou tout le monde, riche ou pauvre, s'assoit ensemble à la même table.

Cette illusion reste impossible, au moment où le monde est menacé du chaos et d'anarchie des forces impériales qui cherchent à piller toutes les richesses mondiales au détriment des pays appauvris. En définitive, il n'y a que deux forces opposées et qui sont constamment en lutte. Celle qui veut tout accaparer et l'autre luttant pour sa survie, toujours engagée dans l'urgence de dénoncer l'injustice, l'exploitation et l'humiliation.

Sauf qu'il faut à cet égard relever la différence que l'unité qui nous avait donné ce pays et ce drapeau, ne fut pas réalisée entre la classe des colons et celle des esclaves mais bien entre des esclaves – eux-mêmes qui voulaient non seulement la fin de l'esclavage et du colonialisme mais bien sûr l'indépendance – et des hommes libres menacés par la politique raciste de la Métropole française que soutenaient les colons esclavagistes. Et c'est la raison pour laquelle cette unité n'a duré que l'espace de deux ans, juste le temps qu'il a fallu pour que le divorce fût bel et bien consommé le 17 octobre 1806.

A ce compte, les contradictions sur lesquelles la fiction unitaire a été construite sont de moins en moins dissimulables ; les principales venaient de motivations plus conjoncturelles qu'idéologiques. Quand on parle d'unité, c'est du rapport entre des forces d'une même classe qu'il faut voir. Voilà pourquoi Jean-Claude Duvalier se retrouve aisément dans les déclarations futiles de Martelly au point de vanter qu'il avait prôné cette unité en disant : « J'avais d'ailleurs dès mon retour exprimé publiquement ce souhait. Je demeure toujours convaincu de l'impérieuse nécessité de nous unir et que seul un consensus national peut nous permettre de relever les innombrables défis ».

Or on sait bien que le refus de toute idéologie signifie l'acceptation sans réserve de l'idéologie de la classe dominante. Dans ce contexte, les organisations populaires progressistes conséquentes doivent faire beaucoup attention. Nous ne devons pas nous laisser détourner par les fausses sirènes d'unité en permettant aux forces du mal de nous infiltrer, elles qui ne luttent que pour nous détruire. En tous temps et en tous lieux, l'avenir d'un pays dépend toujours de la cohésion des forces d'une même nature et qui défendent les mêmes intérêts de classe ; pas autrement.

Il ne nous faut pas également sous-estimer la force de notre adversaire. Parfois c'est dans certaine forme d'unité sans principes et avec n'importe qui que nous nous piégeons nous-mêmes après que des agents des forces réactionnaires nous ont infiltrés. C'est naturellement, par cette même légèreté que, parfois et même bien souvent, l'ennemi se retrouve là dans notre sein, bien vivant, militant même avec nous, attendant le jour de manifester son désaccord et au pire de nous frapper soit par un coup d'état soit par une autre trahison.

L'adversaire est facile à reconnaître quand il est dans l'autre camp, mais là où le bât blesse c'est quand le ver est dans le fruit même, quand l'intrus, le traître est dans votre sein et parfois jusqu'à devenir votre plus proche collaborateur. La meilleure façon, de le détecter – si vous en avez le temps – est de porter attention à ses flatteries incessantes, autrement ce sera le jour où, finalement, il se démasquera publiquement.

De telles pratiques politiques ont toujours été encouragées par le colonialisme, depuis longtemps. A titre d'exemple, évoquons certains cas. Qui aurait imaginé que Blaise Compaoré allait assassiner le Capitaine révolutionnaire Thomas Sankara, son bon ami ? Qui aurait cru que le Premier ministre de la Grenade Maurice Bishop, le chef du gouvernement de la révolution populaire, allait être trahi par son assistant et ministre des Finances Bernard Coard. Plus près de nous en Haiti, il n'est pas inutile de citer les noms de deux anciens Premiers ministres lavalassiens qui ont catégoriquement tourné casaque : il s'agit de René Garcia Préval et de Yvon Neptune.

La lutte politique demande beaucoup de perspicacité et de prudence, ce qui doit nous porter à être constamment vigilants. Car comme disait l'autre : « L'ennemi de mon ennemi n'est pas forcément mon ami, mais l'ami de mon ennemi est généralement mon ennemi. »

« L'ami de mon ami n'est pas mon ami, mais l'ami de mon ennemi deviendra sûrement mon ennemi ». Dans la vie, il faut pouvoir se fier aux principes et savoir choisir ses amis selon ses propres valeurs vu que les camarades politiques partagent toujours les mêmes principes.

Crash d'un avion militaire brésilien à Port-au-Prince



Un avion militaire du contingent brésilien a fait un atterrissage forcé à l'aéroport international de Port-au-Prince

Par Thomas Péralte

A quelques jours de la neuvième année du débarquement des forces d'occupation de l'Organisation des Nations Unies en Haïti sous le label de la MINUSTAH, un avion militaire du contingent brésilien a fait un atterrissage forcé à l'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-Prince, à cause d'une défectuosité technique. Il était aux environs 3 heures de l'après-midi, le dimanche 27 mai 2013, lorsque l'avion militaire à bord duquel se trouvaient 130 casques bleus de l'ONU, quelques minutes après son décollage a dû faire un atterrissage forcé sans faire de victime. Dans le cadre du roulement des forces brésiliennes, la mission de ces soldats était arrivée à terme, ils allaient repartir pour leur pays d'origine.

Le Brésil est le plus grand contributeur des forces d'occupation de l'ONU en Haïti et il commande ces forces depuis leur arrivée le premier juin 2004. L'atterrissage forcé de l'avion a paralysé presque toutes les activités à l'aéroport. Depuis 2 jours les compagnies aériennes, American Air lines, Delta Air qui dessert la ligne Canada-Port-au-Prince, se trouvent dans l'obligation de suspendre tous les vols vers Haïti. Les passagers qui ne peuvent plus attendre sont obligés de passer par la République Dominicaine pour se rendre aux Etats-Unis. Cette situation a créé un véritable embouteillage à l'aéroport de Port-au-Prince.

Par ailleurs le chef des forces d'occupation, le canadien Nigel Fisher effectuait, au cours du mois de mai, une tournée dans plusieurs pays de l'Amérique du Sud tels : le Chili, l'Uruguay, l'Argentine pour s'assurer de leur contribution au sein de ces forces. Il a fait savoir que l'instabilité politique qui se manifeste par la non réalisation des élections municipales et législatives, 2 ans après l'arrivée de Michel Martelly au pouvoir, est l'un des facteurs du maintien de la MINUSTAH en Haïti.

En Uruguay, le jeudi 23 mai dernier, Mr. Fisher a déclaré : « Nous ne pouvons pas rester en Haïti jusqu'en 2050. Nous devons partir un jour, mais quand les conditions le permettront. » Et, quelles conditions ! Alors que ce sont les grandes puissances impérialistes comme les Etats-Unis, la France et le Canada qui ont créé les conditions pour le débarquement de cette force en Haïti, après le coup d'Etat-kidnapping contre un président démocratiquement élu, Jean Bertrand Aristide le 29 février 2004. Neuf ans plus tard, Haïti attend encore que les conditions soient réunies pour que la MINUSTAH quitte le pays, après tant de crimes commis contre le peuple haïtien.

Au Chili, le Parlement a demandé au gouvernement de soumettre un rapport prouvant l'utilisation de la contribution chilienne dans le développement d'Haïti. Le contingent chilien de la MINUSTAH compte 500 militaires, 11 carabiniers et 2 policiers d'investigation.

Au cours du mois d'avril 2013, le sénateur Moïse Jean Charles a effectué une tournée dans les deux (2) pays qui fournissent la plus importante quantité de soldats à l'ONU dans la MINUSTAH, le Brésil et l'Argentine. Il a discuté avec plusieurs secteurs et il leur a fait savoir que l'occupation d'Haïti par les forces de l'ONU est un handicap pour le développement d'Haïti. Un pays occupé perd son droit à l'autodétermination, ses dirigeants ne sont que des fantômes. Ils ne peuvent pas prendre des décisions qui vont dans le sens des intérêts de la Nation et de leur peuple.

Depuis des années, des Haïtiens conséquents exigent le départ des forces d'occupation des Nations Unies qui approchent vers une décennie sur le territoire national. Dans cette perspective, une conférence continentale aura lieu à Port-au-Prince du 31 au 1er juin 2013 et d'autres manifestations sont également prévues à l'occasion du 9e anniversaire du débarquement de la MINUSTAH pour continuer d'exiger le retrait de ces forces et le dédommagement de toutes les victimes d'exactions des soldats de l'ONU, particulièrement les victimes de Choléra qui sont au nombre des milliers.

Cholera dans la commune frontalière de Lascahobas : 3 morts dont deux enfants

Trois personnes, dont deux enfants âgés respectivement de 4 et 7 ans, sont mortes du choléra à Petit Trou, une localité de Petit Fonds, a appris le GARR des animateurs/animatrices du Bureau régional de Lascahobas. Selon les informations reçues, cette maladie est en progression dans cette commune du Plateau Central depuis le début de la saison pluvieuse.

Les personnes décédées figurent parmi les 45 cas de cholera répertoriés dans l'intervalle d'une semaine, soit entre le 14 et le 22 mai 2013, dans la même localité. Les autres personnes affectées, dont 16 femmes et 8 hommes sont actuellement hospitalisées au Centre de Traitement de Cholera (CTC) de Mirebalais.

Au village Solidarité, à Lascahobas, 2 cas de cholera ont été enregistrés. Les animateurs craignent une augmentation d'infections au choléra vu le manque d'infrastructures sanitaires appropriées dans la zone mais aussi l'utilisation à des fins domestiques de l'eau du fleuve Artibonite.

Selon les informations recueillies, des représentants du Ministère de la Santé publique(MSPP) et de la Direction Nationale d'Eau Potable (DINEPA) s'étaient rendus dans la zone pour analyser l'eau utilisée par les habitants. Une interdiction formelle a été faite par la suite par ces autorités suivie d'une sensibilisation sur les dangers encourus en utilisant l'eau du fleuve. Cependant, aucune alternative n'a été proposée aux familles.

Des séances de formations ont été reprises par les animatrices du GARR travaillant dans la section de Petit Fonds avec le support d'un membre du comité de la Protection Civile de Péligre-Decauvil sur le traitement de l'eau, le lavage des mains et les différentes manières de préparer un sérum oral. Ces activités se sont achevées par une distribution de chlore.

Signalons que les habitants de Petit Fonds doivent se rendre en moto ou en canot pour aller se faire soigner à Mirebalais. Un parcours d'environ deux heures de temps par la route en raison de l'état défectueux de ce tronçon.

Garr 28 mai 2013

Le procureur du gouvernement à Jacmel démissionne à cause d'une justice corrompue

Le jeune procureur de la République à Jacmel, Franck Lauture, a présenté sa démission au ministre de la Justice Jean Renel Sanon citant "le règne de la corruption" dans le système de justice haïtien comme le fondement de sa décision. Lauture dit qu'il quitte le bureau avec toute son intégrité.

La lettre de démission a été datée et remise le vendredi 17 mai 2013 au ministre de la Justice. Franck Lauture avait démissionné en tant que substitut du commissaire du gouvernement. Lauture a déclaré qu'à Jacmel «la justice prend la forme d'une guerre entre juge et magistrat, les avocats s'affrontent non pas pour faire avancer la loi, mais pour satisfaire leurs étroits intérêts à coups de calomnie et de sorcellerie pour détruire la vie d'êtres humains...

Suite à la page (16)

Témoignages sur la brutalité des agents de la migration dominicaine



Une victime haïtienne exhibe son visa valide Photo: Centro Bono

L'organisme dominicain CENTRO BONO, institution du Service Jésuite, dénonce une opération de rapatriements menée à Juan Dolio, aux environs de Santo Domingo par des agents de la Migration de concert avec des policiers, le 14 mai 2013.

Une Haïtienne de 34 ans, confie au Centre Bono : «Il était 6 heures du matin, le mardi 14 mai lorsque je vis un groupe de véhicules effectuant des rondes dans la communauté avec des policiers à bord ; sitôt sortis des véhicules, ils commencèrent à briser les portes de quelques maisons et quand ils atteignirent la mienne, ils crièrent : Migration ! Passeport et cedula ! Je leur ai remis mon passeport et ils m'ont dit que je devais payer, alors que deux d'entre eux s'emparaient de l'argent des ventes que j'avais réalisées la veille dans mon petit commerce. C'est un argent que j'ai emprunté de la banque BANCO POPULAR et que je dois rembourser tous les mois».

La victime explique qu'elle réside légalement sur le territoire, étant détentrice d'un visa valide jusqu'en décembre et que son époux est dominicain. Rien n'y fait. Les policiers ne lui donnèrent même pas le temps de fermer son commerce ni de sécuriser son domicile. «Ils m'ont emmenée avec mon enfant au Centre de Détention de Haina, à la capitale», affirme t-elle.

Arrivé là, son fils, un enfant de 3 ans, a trébuché et s'est heurté la tête, tandis que les policiers proféraient des menaces en direction de la mère et de l'enfant. La ressortissante haïtienne leur a demandé de l'emmener chez un médecin avec le garçonnet qui saignait, mais la réponse des policiers n'était qu'un lot d'insultes entre autres : Que nous importe ton fils blessé ! Moi, je ne joue pas avec les Haïtiens, attendez voir ce que je vais vous faire, je vais vous bruler, vous n'êtes pas des personnes !

En outre, la migrante haïtienne qui est enceinte a dû dormir à même le sol avec son fils, renseigne la note du Centre Bono. Ce n'est que le lendemain qu'ils ont accepté de transporter l'enfant à l'hôpital où il a reçu des points de suture à la tête. Et la mère de préciser : « Etant sans argent, comme les policiers avaient tout pris, je ne pouvais pas acheter les antibiotiques prescrits à l'hôpital, et lorsque je leur ai demandé de me les payer pour mon fils, ils ont refusé et nous ont ramenés tous les deux au centre pénitentiaire de Haina. Après un passage à la Direction de la Migration, ils m'ont enfin libérée».

Toujours dans le cadre de cette rafle d'Haïtiens opérée le 14 mai 2013 dans la localité de Juan Dolio, le Centre Bono a recueilli le témoignage d'un migrant de 31 ans saisi par un agent de la Migration dominicaine qui l'a ensuite projeté au sol depuis le toit de sa maison occasionnant la fracture de deux vertèbres à son cou. L'incident s'est produit dans le quartier dénommé El Tanque, selon la même source. «Le mardi 14 au matin, je me préparais pour aller travailler quand des agents de la Migration escortés de policiers se présentèrent chez moi. Je me trouvais sur le toit de la maison, cherchant des vêtements que j'avais étendus la veille. A ma vue, ils me lancèrent : Descends ! Ils ne m'ont rien demandé, ni documents d'identité, ni passeport, ni visas, et pourtant je détiens un passeport valide. J'allais descendre quand l'un deux monta, m'attrapa et me projeta vers le sol depuis le toit de la maison. Je tombai à une hauteur de 4 mètres».

Et Le jeune ressortissant haïtien de poursuivre son récit : Il se passa beaucoup de temps avant que les agents terminent leur rafle dans la zone et je fus transporté à bord d'un bus où se trouvaient déjà d'autres compatriotes. En voyant l'état dans lequel je me trouvais, ces agents de la migration voulurent me changer de véhicule. En le faisant, ils exercèrent une brutalité telle, et en dépit du fait que j'avais été fortement atteint par cette chute, ils se mirent à frapper ma tête contre le sol. Quand ils virent que je ne pouvais plus recevoir de coups, ils m'ont conduit à l'hôpital Dario Contreras». Selon le certificat médical délivré en la circonstance, le migrant haïtien présentait un traumatisme vertébromédullaire complet.

En dernière heure, le GARR a appris, avec consternation auprès de Meles Lors, frère de la victime, que Jean Robert Lors n'a pas survécu aux brutalités dont il a été l'objet et qu'il a succombé à l'hôpital.

Garr 28 mai 2013

A quoi servent les fonds collectés sur les appels téléphoniques ?

Quelle utilisation a été faite des plus de 50 millions de dollars américains de la diaspora collectés sur les appels téléphoniques internationaux dans le cadre du programme « Lekol gratis « de l'administration Martelly-Lamothe

Introduction
Différents secteurs de la population s'interrogent sur le processus de collecte de fonds sur les appels téléphoniques internationaux entrants mis en place par l'Exécutif et sur la gestion qui en est faite par le Gouvernement. La Commission des Travaux Publics, Transports, Communications, Mines et Energie du Sénat de la République d'Haïti a rencontré à ce sujet le Ministre en charge des Télécommunications et le Directeur Général du Conatel le 7 novembre 2012 afin d'apporter des réponses précises aux questions soulevées par cette décision de l'exécutif de collecter des fonds pour le programme « Lekol gratis » du gouvernement.

Sur quelles bases légales le Gouvernement a-t-il entrepris de collecter ces fonds pour le programme « Lekol gratis » depuis le 15 juin 2011 ?

Est-ce sur la base de la lettre circulaire du CONATEL en date du 23 mai 2011 qui établit illégalement, à la fois, une taxe et un Fonds National pour l'Education (FNE) ou sur la base des dispositions des articles 117, 118. 119 et 121 de la loi sur les télécommunications ? Ou bien est-ce sur la base de l'arrêté présidentiel en date du 14 septembre 2011 ? Quelle est la valeur de cet arrêté ?

Alors que le Gouvernement Haïtien avait promis de ne pas dépenser un cent des fonds collectés avant l'adoption d'un cadre légal par le Parlement Haïtien, des dépenses n'ont-elles pas été effectuées à partir de ces fonds ? Qui les a autorisées ?

Présentation du dossier
Insatisfaite des réponses apportées par le Directeur Général du Conatel aux interrogations des Membres de l'Assemblée des Sénateurs au cours de cette audition, la Commission des Travaux Publics Transports Communications Mines et Energie du Sénat de la République , par l'intermédiaire du Bureau , dans un Mémorandum adressé au Ministre des Travaux Publics s'est montrée très préoccupée par ces questions restées jusqu'alors sans réponses, et a sollicité du Ministre en charge du secteur toute la documentation nécessaire à la bonne compréhension du processus de collecte de fonds sur les appels internationaux entrants ainsi que des informations relatives à la gestion qui en est faite par le Gouvernement.

Par lettre en date du 30 janvier 2013 (CNT/DG-790-13), la Direction Générale de l'Organe Exécutif du Conatel, par l'intermédiaire du Ministre en charge des Télécommunications, a fait parvenir à ladite Commission les documents suivants relatifs à ce dossier :

1- Le rapport relatif aux fonds collectés sur les appels internationaux entrants pour la période : 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012

2- Une lettre du MEF (Ministère de l'Economie et des Finances) demandant le transfert des montants prélevés sur le trafic téléphonique international entrant au Compte Spécial du Trésor pour le Développement (CSTD).

3- Un arrêté autorisant la déduction des fonds versés par les opérateurs à l'Etat Haïtien, via le Conseil National des Télécommunications et le dépôt de la balance sur un compte spécial créé à cet effet.

4- Le rapport des opérations financières du Conatel pour la période : 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012

5- Le rapport relatif aux fonds collectés sur les appels internationaux entrants pour la période : 1er octobre 2012 au 31 décembre 2012.

Dans la note explicative accompagnant ces documents, la Direction générale du Conseil National des Télécommunications (CONATEL) écrit : La mise à contribution des appels internationaux entrants au programme « Lekol gratis « relève d'une décision prise à l'échelon le plus élevé de l'Etat des l'entrée en fonction de l'exécutif actuel.

Sa mise en œuvre a fait l'objet de concertations directes entre l'Exécutif et les opérateurs dans le cadre desquelles les modalités pratiques ont été retenues. L'arrêté présidentiel en date du 14 septembre 2011 constitue une codification légale de ces dispositions.

La circulaire administrative en date du 23 mai 2011 devait encadrer l'implication du régulateur dans une mise en œuvre en accéléré de ce programme pour ce qui concerne le contrôle des données de trafic et de lutte contre la fraude téléphonique en vue de garantir la fiabilité des recettes.

Dès la genèse de ce processus enclenché au plus haut niveau de l'Etat, la nécessité d'une législation spécifique avait naturellement fait jour pour ce Fonds National de l'Education(FNE)



Le propriétaire de la compagnie de téléphonie mobile Digicel, Denis O'Brien

qui serait alimenté par des contributions du secteur indépendamment du Fonds national des télécommunications prévu par la loi de 1977. »

Observations sur le dossier :
L'analyse des différents éléments du dossier relatif aux fonds collectés sur les appels internationaux entrants par le Gouvernement permet de faire les remarques et commentaires qui suivent :

1- Cinquante millions quatre cent six mille six cent quatre vingt quatre dollars américains et quatre vingt un centime (50.406.684,81 usd) ont été collectés à date.

Selon les informations fournies par la Direction Générale sur son site internet (www.conatel.gouv.ht) , durant la période allant du 15 juin 2011 au 16 avril 2013, 50.406.684,81 USD ont été collectés par le CONATEL. Pour la même période, il reste à percevoir un montant de deux millions cent cinquante et un mille huit cent soixante cinq dollars quarante trois centimes (2.151.865,43 USD). Soit une moyenne mensuelle de collecte de 2.389.024 USD (Deux millions trois cent quatre vingt neuf mille vingt quatre dollars américains).

La compagnie téléphonique Digicel a versé quarante-six millions cinq cent douze mille deux cent soixante six dollars américains (46.512.266 USD) , c'est-à-dire un peu plus de quatre vingt huit pourcent (88 %) du montant collecté sur les appels téléphoniques internationaux durant la dite période.

La Comcel/Voila, acquise récemment par la Digicel, a versé, durant cette période de 22 mois, quatre millions neuf cent soixante mille cent soixante treize dollars américain (4.960.173 USD), c'est-à-dire 9.43 % du montant.

La NATCOM, quant à elle, durant la même période, a versé au CONATEL dans le même cadre 1.086.110 USD (Un million quatre vingt six mille cent dix dollars américains), c'est-à-dire 2.06 % du montant

2- Les fonds collectés sont placés dans des comptes ouverts à la banque de la république d'Haïti (BRH) et à la banque nationale de crédit (BNC).

D'après les documents disponibles, deux comptes courants, un compte en gourdes (BRH # 131606267) et un autre en dollars (BNC # 1661017435) sont utilisés par le Gouvernement pour la gestion des fonds collectés.

3- Confusion dans la balance des deux comptes courants (brh# 131606267 et bnc# 1661017435) au 30 septembre 2011

Dans le document « Rapport Fonds National Pour l'Education » paraphé par le Comptable en Chef et le Directeur Administratif du Conatel, la balance antérieure à la période du 1er octobre 2011 – 30 Septembre 2012 est de 84.526.387,03 Gourdes pour le compte courant BRH # 131606267 et de 2.935.612,00 USD pour le compte courant en dollars américains, BNC # 1661017435.

Cependant dans un autre document de la Direction Générale du Conatel titré « Rapports des Opérations Financières », la balance antérieure à la même période est 87.372.701,19 Gourdes pour le compte courant BRH# 131606267 et de 5.591.871,21 USD pour le compte BNC # 1661017435.

Il existe donc une confusion quant à la véritable balance antérieure à la dite période pour les deux comptes où sont placés les fonds collectés sur les appels internationaux entrants dans les conditions que l'on sait, c'est-à-dire en dehors de la loi.

4- Confusion sur le montant du solde net d'opérations des deux comptes courants à la fin de la période allant du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012
Dans le document « Rapport Fonds National Pour l'Education » paraphé par le Comptable en Chef et le Directeur Administratif du CONATEL, le solde net d'opérations à la fin de la période du 1er octobre 2011 – 30 Septembre 2012 est de 100.804.622,82 Gourdes pour le compte courant BRH # 131606267 et de 292.470,00 USD pour le compte courant en dollars américains, BNC # 1661017435.

Par contre dans un autre document de la Direction Générale du Conatel titré « Rapport des Opérations Financières », le solde net d'opérations des deux mêmes comptes à la fin de la même période est 67.898.999,74 Gourdes pour le compte courant BRH# 131606267 et de 3.654.601,31 USD pour le compte BNC # 1661017435 .

Etant donné que les deux documents proviennent de la Direction Générale du Conatel, on se demande où doit se situer la vérité ?

5- D'autres dépôts sans rapport avec les fonds collectés sont effectués également sur les deux comptes courants du fonds, augmentant la confusion.
D'après les documents disponibles les deux comptes courants font l'objet, pour la période allant du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012, d'autres dépôts qui n'ont rien à voir avec les fonds collectés sur les appels internationaux entrants.

En effet pour la dite période, des montants collectés par le CONATEL au titre de numérotation, concession, frais de dédouanement, frais d'inspection, Frais de procédures, fréquences,… etc totalisant 4.6466.44.92 USD et 38.780.439,32 Gourdes sont déposés sur les deux comptes courants en question.

Evidemment ces opérations effectuées sur les deux comptes courants du fonds ne font qu'augmenter la confusion.

6- Fonds transférés sur le compte spécial du trésor pour le développement (cstd)
Faisant suite à une correspondance du Ministère de l'Economie et des Finances (UP/CONATEL/12-11/32) demandant au CONATEL de transférer les montants prélevés sur le trafic international entrant au compte spécial du Trésor pour le Développement (CSTD), la Direction Générale du Conatel dit avoir versé à partir des deux comptes courants durant la période allant du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012 un montant de 907.659.259,64 Gourdes et 4.959.163,19 USD.

Pour la période du 1er octobre 2012 au 31 décembre 2012 le CONATEL déclare, à travers les documents communiqués à la Commission, avoir procédé un virement de 100.804.622,82 Gourdes et 238.432,40 USD sur le compte spécial du trésor (CSTD).

Donc au 31 décembre 2012, le CONATEL a transféré au CSTD, selon les documents soumis, 1.008.463.882,46 Gourdes et 5.197.595,59 USD. Soit environ soixante pourcent (60 %) du montant collecté à date (16 avril 2013) sur les appels internationaux entrants.

7- Des dépenses effectuées en dehors du respect des normes sur les comptes courants du fonds
Directeur Général du Conatel a signé le 19 septembre 2011 un contrat de service avec la firme étrangère « Société Générale de Surveillance S.A. « (SGS) pour un montant de 2.1 Millions USD l'an (voir copie annexée).

Dans une correspondance datée du 13 mars 2012 (CNT/DG-677-12) adressée au Ministère des Finances et de l'Economie, avec copie au Ministère des Travaux Publics Transports et Communications et à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, pour solliciter une « autorisation de passer outre », le Directeur Général du Conatel reconnaît que le contrat en question a été passé en dehors des normes de passation de marché et contient des vices de forme évidentes, mais entend quand même payer les 2.1 millions USD.

En effet dans cette lettre le CONATEL écrit : « Il est à noter que ce contrat est l'aboutissement de plusieurs échanges entre les parties concernées et le Directeur Général d'alors. Cependant au moment d'honorer les engagements pris envers ladite société, il a été constaté que le contrat contient des vices de forme tels que :

1- Le contrat est échelonné sur deux (2) années fiscales, c'est-à-dire Août 2011/Août 2012

2- La date de la signature du contrat est postérieure à sa date d'entrée en vigueur

3- Le non respect des procédures de passation des marchés publics (voir en annexe l'autorisation accordée par le CNMP en tenant compte de l'urgence et de l'importance de passer le marché)

Après une période d'essai de juin au 14 août 2011 suivie de la date d'entrée en vigueur dudit contrat, la Direction Générale, ayant constaté les services fournis par la SGS suivant les clauses techniques établies, vous demande de bien vouloir accorder au comptable public qui signe aux deux comptes courant du CONATEL, un passer outre pour pouvoir honorer les engagements pris envers ladite société «

En fait la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP), selon les documents dont dispose la Commission, finalement, n'a pas approuvé ce marché. La CNMP avait seulement accordé une autorisation au Conatel pour négocier avec la firme SGS. (Voir lettre de la CNMP annexée en date du 2 août 2011, CNMP/HA/GVL/07-2011/00287).

Dans le rapport d'analyse du dossier dont copie est également annexée à la présente, la CNMP, tout en notant « qu'il y a confusion dans le mode de passation utilisé et que ce marché n'est ni un appel d'offres restreint ni un gré à gré » a fait des recommandations qui n'ont pas été suivies par le CONATEL.

Donc en dépit du fait que le Directeur du Conatel ait reconnu formellement que ce contrat signé par lui ne respecte pas les normes de passation de marché et contient des vices de forme évidentes et en dépit du fait qu'il ait averti tout aussi formellement le Ministère des Finances et de l'Economie , le Ministère des Travaux Publics Transports et Communications et la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA), 2.1 Millions USD ont été tirés des fonds collectés sur les appels internationaux entrants pour honorer un tel contrat .

8- D'autres dépenses sont effectuées à partir de deux comptes courant en question
Des débours totalisant pour la période allant du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012 74.532.376,56 Gourdes et 6.144.008,56 USD ont été effectués à partir des deux comptes courants indiqués. C'est ce qu'indique le document titré « Rapport des opérations financières « en annexe.

Nous ne savons pas, à ce stade, si l'on doit considérer et y ajouter deux autres dépenses (1.913.255,00 USD pour lutte contre la fraude et 289.980 USD pour achat de matériel, mobilier équipement et fonctionnement) indiquées dans le document signé par le Comptable en Chef du Conatel et le Directeur Administratif du Conatel et effectuées à partir des mêmes comptes courants.

9- Des explications sont nécessaires pour d'autres dépenses effectuées dans les comptes du fonds
Certaines dépenses effectuées dans les deux comptes (BRH # 131606267 et BNC # 1661017435) où sont placés les fonds collectés sur les appels internationaux entrants par le CONATEL méritent des éclaircissements. Notamment les dépenses effectuées sous les rubriques suivantes :

	Gourdes	Dollars
Rémunérations Principales. Personnel de carrière	17.888.809,75	1.263.854,29
Rémunérations Principales. Grands commis de l'Etat	1.080.000,00	---
Rémunérations Principales. Personnel de contractuel	4.632.284,00	300.478,05
Rémunérations Principales. Personnel Stagiaire	268.000,00	----
Indemnités de fonction. Personnel de carrière	2.365.000,00	8.775,00
Indemnités de fonction. Grands commis de l'Etat	360.000,00	86.874,50
Indemnités de fonction. Autres personnels	185.000,00	16.200,00
Rémunérations pour travaux en Heures suppl.	1.432090,00	----
Indemnités et primes diverses. Personnel de carrière	2.341.275,97	155.467,96
Indemnités et Primes diverses. Grands commis de l'Etat	177.177,78	5.760,00
Indemnités et Primes diverses. Personnel contractuel	-----	4.500,00
Indemnités et Primes diverses. Personnel stagiaire	22.500,00	----
Indemnités et Primes diverses. Autres personnel	298.350,00	8.775,00
Boni. Personnel de carrière	650.022,85	88.284,88
Boni. Grand commis de l'Etat	47.250,00	-----
Boni. Personnel contractuel	423.347,46	2.812,50
Frais de télécommunications	1.609.232,00	42.970,00
Prestation de services par des tiers	4.254.608,00	2.915.475.00

Outre des explications sur ces dépenses qui ont été effectuées sur les deux comptes courants affectés aux fonds collectés pour la période mentionnée plus haut, la Commission se trouve dans l'obligation , face à certaines déclinaisons dans les types de numération adoptés par le CONATEL , de se poser certaines questions :

Quelles sont les références légales de cette catégorisation de la rémunération des agents de la fonction publique adoptée par le Conatel ?

Fait-elle référence à la loi organique du CONATEL ? Qui sont ces « grands commis de l'Etat » qui se trouvent sur le payroll du Conatel et qui ont des indemnités de fonction en USD sur les deux comptes courants du Fonds? Combien sont –ils ? Quel est le montant de leur salaire ? S'agit-il des membres du Conseil d'Administration de l'Institution ?

Nous dira-t-on, comme l'autre pour justifier l'augmentation de certains salaires à l'ONA : « On a recruté des cadres qui ont des compétences extraordinaires. Je pense qu'il était

Suite à la page (15)

Voix tues, vois-tu?

Par Fanfan la Tulipe

Après un temps, c'est un autre, aimait dire ma grand-mère paternelle. Elle aurait pu dire aussi que les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. A bien observer les gens et les choses, on se demande comment et pourquoi beaucoup d'êtres humains ne prennent pas le temps de réfléchir, ne pratiquent pas la prudence et la modération, car l'adage dit que l'excès en tout nuit. C'est sûr que parfois il faut foncer, pourtant on peut toujours le faire avec fermeté mais aussi avec précaution. Un autre adage ne dit-il pas *atansyon pa kapon* ? Malheureusement, il y en a qui se croient plus braves que la bravoure elle-même.

On peut se rappeler comment durant la première année de son mandat, et même avant, le sieur Martelly ne se privait pas de lancer des ordures à quiconque lui déplaisait. Des journalistes en savent long, de même que des députés qui avaient cru avoir affaire à un homme d'Etat, alors qu'ils étaient en face d'un vulgaire voyou de bas étage. La presse a souventes fois fait ses choux gras des extravagances ordurières de cet homme dévoyé, fripouille et canaille à la fois. Il ne se taisait que pour reprendre souffle et crachoter ses pestilences verbales.

Il fit tant et si mal que ses patrons de Washington finirent par faire pression pour qu'il se passe lui-même la camisole de force. Car, la chancellerie états-unienne craignait un dérapage ordurier qui pousserait l'animal à vouloir pénétrer l'intimité des arcanes anatomiques de la mère d'un ambassadeur ou d'une ambassadrice. C'est pourquoi depuis quelque temps l'on n'a pas assisté à ces extravagances putrides du premier mandataire mal élu de la nation. Il lui a été recommandé de se nettoyer la langue à l'eau de Javel d'où le répit qu'ont connu les médias depuis un bout de temps. Un confrère du journal Le Matin a cru même avancer que l'animal avait «mûri» (sic). Voix charriant des nauséabonderies et qui par la force des choses s'est tue. Vois-tu cher lecteur comment après un temps c'est un autre.

Il fut un temps où une poignée de militaires félons, bas, avides de pouvoir, achetables, vendables et vendus, vénaux, corruptibles et corrompus, cupides, dépravés, affreux, faisaient le macaque en République dominicaine, petits nègres bouffis de *folichèf*, manipulés par plus intelligents, plus adroits qu'eux. A leur tête un certain Guy Philippe flanqué de trois ouistitis mercenaires dans l'âme, Louis-Jodel Chamblain ancien chef de la milice FRAPH, Rémissainthe Ravix et René Jean Anthony alias *Grenn sonnen*. Eventuellement, après le kidnapping de l'ex-président Aristide, et après avoir mis le nord du pays presque à feu et à sang, ils entraient «victorieux» à la capitale, assurés que les forces de l'ONU déjà sur le terrain contiendraient toute velléité de manifestation des quartiers populaires acquis au président enlevé de force.

Guy Philippe se voyait déjà à la tête de l'armée d'Haïti reformée. Il pensait que son alliance avec les Andy Apaid et autres gros bonnets de la bourgeoisie lui promettait un avenir militaire glorieux. Hélas ! Le paon ne savait plus comment faire la roue tant il se croyait beau. Il était aux anges avec le Premier ministre parachuté Gérard Latortue qui le considérait, ainsi que ses voyous monnayés par le «laboratoire», comme des «combattants de la liberté». Le 2 mars 2004, Philippe et ses paramilitaires prenaient le contrôle du Grand Quartier Général de l'Armée d'Haïti. Imprudemment Philippe la grande gueule déclarait à la presse internationale qu'il «contrôlait lui-même 90 % des forces armées Haïtiennes». Dans une allocution à la radio, il s'enhardit même à déclarer : « Le pays est dans mes mains», ayant oublié de prendre consignes et autorisation de l'ambassade américaine.

On sait ce qui advint. Le 18 novembre 2004, suite à une manif des *retay* des FADH, manifestation étouffée dans l'œuf par la MINUSTAH, Ravix donnait une conférence de presse avec un sabre



Thierry Mayard Paul médusé par un coup de Jarnac de Laurent Lamothe, Laurent «le Magnifique»

posé devant lui sur son bureau. Il eut l'imprudence de déclarer que Latortue n'était qu'une marionnette effrayée de l'autorité des Forces armées à cause de pressions venant de l'International. Il eut même l'idée saugrenue de faire une menace voilée au gouvernement *popetwèl* de Latortue. On imputa alors à l'autoproclamé «Général Ravix» d'être le responsable d'assassinats de policiers. La MINUSTAH le cerna un matin de grande déveine pour le général, lui et son *asòs* Grenn Sonnen. Les graines de René Jean Anthony sonnèrent à toute volée bien qu'étouffées par la mitraille onusienne. Voix tues brutalement. Vois-tu, mon ami, c'est là la rançon de vouloir jouer à la grenouille voulant se faire aussi grosse que le bœuf.

Pour sa part, Guy Philippe réalisa alors, et un peu tard, qu'il s'était fait avoir par plus madrés que lui. Aigri, déçu, dégoûté, dépité d'avoir été le dindon de la farce tragique montée de toute pièce par la bourgeoisie des affaires avec le support d'une large frange dévoyée des classes moyennes, l'ancien chef «rebelle» se mit à dénoncer ses mécènes. Sur les ondes de Signal FM, au début de janvier 2007, l'ex-chef de la «rébellion» s'était dit « "*étonné d'entendre des membres du secteur des affaires s'interroger sur la provenance de l'arsenal*" que le Front avait à sa disposition pour rendre possibles les événements du 29 février 2004. André Apaid Jr du Groupe des 184, Evans Paul de KID/Alyans, l'ancien sénateur Dany Toussaint du MODEREH, Serges Gilles du PANPRA (NDLR : FUSION actuellement) et Himmler Rébu du GREH font partie des mécènes identifiés publiquement par Guy Philippe». (Le Nouvelliste/Haitiwebs 6 janvier 2007).

Après une folle et audacieuse tentative de candidature au sénat de la république sanctionnée par un piteux résultat (moins de 1% des voix), le «rebelle», grand admirateur de Pinochet, et qui rêvait d'être le Thomas Sankara d'Haïti (sic), préféra garder un profil bas, mettre une sourdine à sa grande gueule et se terrer dans sa «villa jaune à deux étages perchée dans les collines au-dessus des Cayes» (UDH Recent News 18 juillet 2009). Il s'est d'autant plus aplati, écrasé, punaisé, ravetté dans sa villa que la DEA états-unienne lui avait fait couler des sueurs froides et rire jaune.

En effet le lundi 16 juillet 2007, cinq hélicoptères, deux avions et plus d'une dizaine d'agents de la Drug Enforcement Administration (DEA), ainsi que des agents anti-drogue haïtiens lourdement armés ont entouré le «lieu de repos» de Philippe niché dans les hauteurs boisées dominant la ville des Cayes. Assurément, l'animal avait été averti du show médiatique et s'était mis à couvert. En fait il aurait même pu être chez lui bâillant aux corneilles ou même faisant du *gratesanti*.

En effet, et de façon étrange, les *grimas* de la DEA n'ont procédé à aucune fouille. Ils sont venus, n'ont rien vu et sont partis lâchant après eux des pets de «satisfaction» d'avoir caponné l'animal. Voix tue d'un malandrin politique. Vois-tu Guy, il ne faut pas fricoter à l'ombre des aisselles des gros bourgeois, même pour leur fric. *Yo pap janm renmen w*. Reste une grenouille des rigoles limoneuses, ne rigole pas avec les choses sérieuses, n'envie pas le bœuf qui broute dans les prés de l'ambassade cinquante-étoilée.

Parlant de bovidés, il me vient à l'idée le temps où un certain taureau André Apaid Junior brassait 184 organisations fantômes dans le chaudron d'une rébellion pacifico-violente entre 2002 et 2004. A l'Arcahaie, en novembre 2005, au milieu de l'enthousiasme et de l'euphorie des GNBistes, Monsieur le taureau, qui avait réussi à séduire pas mal de veaux et de génisses, avait triomphalement présenté son fameux «Nouveau Contrat Social». Badauds, nigauds, lourdauds, *koyo*, simplets, crédulets, bourriquets, crétinets, andouillets tous tombèrent dans le panneau.

Imaginez : «12 points d'accord, 13 facteurs de blocage, 25 points de consensus et 39 points d'engagement en vue de la transformation des rapports sociaux, de la démocratisation et du développement de la société haïtienne». Faut-il être à ce point con et nul pour croire qu'un Apaid, exploiteur des masses, gros bourgeois sans conscience, propriétaire de l'une des plus grandes usines d'assemblage d'Haïti, Alpha Industries, dénoncée par des observateurs internationaux comme un atelier de



Rémissainthe Ravix au cours d'une conférence de presse. Noter le sabre déposé sur la table. Le sergent se voyait déjà.

misère (*sweatshop*) notoire, puisse vouloir transformer les rapports sociaux dans le sens des intérêts des masses en général, ouvrières en paticulier. ?

Emballés par le kidnapping de l'ex-président Aristide et les tueries réalisées par la MINUSTAH et la PNH dans les quartiers populaires devenus de non-droit, Apaid et sa meute de GNBistes ont cru pouvoir embarquer le pays dans leur aventure sans lendemain baptisée «Nouveau Contrat Social» que devait promener leur «caravane de l'espoir». Les médias liés à la bande à Apaid, nigaudés, andouillés, crétinisés par l'astuce du gros bourgeois n'ont jamais fait le suivi de cette caravanade, cavalcade, carnavalade, mascarade qui a fini en débandade. Cela ne les intéressait pas. Il leur faisait seulement plaisir de renifler les aisselles politiques et anatomique du gros bourgeois cossu Apaid. Et cela leur avait suffi.

Depuis, on a observé un silence sépulcral du sieur Andoudou seulement interrompu par une lettre à Sweet Micky pour affront à la dignité et à «l'honnêteté» d'un homme d'affaires exploiteur de la



Jodel Chamblain fraternisant avec Guy Philippe. Lors, ils n'avaient pas encore réalisé qu'ils avaient été instrumentalisés par le secteur bourgeois qui s'était servi d'eux, de concert avec l'impérialisme, pour ensuite les lâcher. Tristes mecs!

sueur des laissés-pour-compte et réputé pour ses habitudes d'évasion fiscale. Au moins une fois Martelly avait eu raison en faisant épingler l'«évadeur», l'éventreur de bien des espoirs, après avoir activé les coulisses magouilleuses de la DGI . Depuis, la voix de l'homme aux 184 tours de prestidigitation s'est tue. Vois-tu Andy, tasse-toi dans ton coin. Personne ne sait où pourrait remonter éventuellement la piste Clifford Brandt. *M pap di pase sa*.

Il fut une époque où l'ex- Ministre de l'Intérieur, des Collectivités territoriales et de la Défense Nationale, l'«intouchable» Me Thierry Mayard-Paul faisait la pluie et le beau temps comme un Gontrand Rouzier sous Lescot, Thomas Désulmé sous Estimé, «la petite junte» sous Magloire, Zaccharie Delva ou Ti Bobo sous Duvalier. Ainsi lors de l'arrestation du député Bélizaire à l'aéroport Toussaint Louverture, le 27 octobre 2011, «alors que les députés ne pouvaient pas pénétrer à l'intérieur de l'aéroport, le ministre de l'Intérieur, Thierry Mayard-Paul, lui, y pénétrait avec ses gardes du corps lourdement armés, le même jour. Interdits de circuler avec des armes par les agents de sécurité, Thierry ainsi que ses bourreaux avaient agressé physiquement les agents de sécurité de l'aéroport. Le badge de l'agent de sécurité Fritz Dorcé avait été confisqué». (Haïti Liberté, Vol. 5, No. 16. Du 2 au 8 Novembre 2011).

En juillet 2012, c'est «d'un revers d'écriture, par une simple circulaire, que le ministre Louis Jean Beaugé Mayard Paul abolissait la fonction de maire en la remplaçant par celle d'Agents Exécutifs Intérimaires, alors qu'il s'agit d'un fondamental de la FONCTION PUBLIQUE relevant, au pis d'un décret, au mieux, d'une loi» (Lettre de Jean-Claude Fignolé au ministre Mayard Paul). La quasi totalité des 120 maires élus en 2006, dont les mandats étaient arrivés à terme en 2011 étaient menacés de révocation, «afin de favoriser des élections inclusives dans le pays», selon le Ministre.

Mayard Paul avait pourtant oublié que lui-même, *lui-même même*, avait affirmé précédemment, au palais municipal de Delmas, que «seulement des élus locaux peuvent remplacer des élus locaux». Et puis, un ouragan nommé Lamothe est arrivé dont les bourrasques de modernité proclamée ont balayé le clan considéré comme archaïque de l'indéboulonnable Mayard Paul, projeté avec violence dans la poubelle des «conseillers privés» du président. N'étant plus à tu et à toi avec les tenants du «pays ouvert aux affaires», Mayard, depuis, s'est tu. Vois-tu, freluquet nostalgique du duvaliérisme archaïque, pur et dur, derrière les mornes du pouvoir imbécile il y a d'autres mornes, ceux du pouvoir *petegrenn*, sans état d'âme.

Concluons cette galerie de voix tues avec le fameux si ce n'est l'infâme Josué Pierre-Louis. Ses dernières prouesses, scabreuses s'il en fut, dans le domaine vulvo-vaginal, ses violentes percées gynéco-clitoridiennes avaient laissé voir l'homme dans tous ses piteux et pitoyables états, courant d'une émission radiophonique à une autre pour clamer son innocence. Josué fit retentir sa trompette de Jéricho. Mais c'est seulement dans la Bible que les trompettes font tomber les murailles.

Il y eut dans le public un déferlement d'indignation, favorable à la cause de la victime présumée Marie Carmel Bernardin et qui finit par emporter le mastodonte du corps à corps sexuel, au point que le pouvoir dut renoncer à garder la bête en rut à la tête d'un CEP déjà décrié. Et le pourfendeur sexuel présumé se tut. Vois-tu, Jojo, on ne badine pas avec des amours *krizokal*. La tendre biche Bernadin rêvait d'un beau cerf, mais assurément pas d'un affreux sanglier.

Leve kanpe kont Minista / Reparasyon pou peyi a ak dedomajman pou viktim kolera yo



KOLEKTIF MOBILIZASYON POU DEDOMAJE VIKTIM KOLERA YO

Premye jen 2013 fè 9 lane depi fòs okipasyon MINISTA KOLERA a debake nan peyi a pou garanti pwojè enperyalis la. Nan kad misyon sa a, yo fè represyon sou travayè ak travayèz, sou militan pwogresis epi yo fasilite eksplwatasyon resous nou yo. Akote zak vyolasyon dwa moun yo, MINISTA fè kadejak sou tifi ak ti gason epi li pote yon epidemi kolera ki deja touye plis pase 7 mil moun. MINISTA fè eleksyon, wachinton bay rezilta. Fòs okipasyon kolera kadejakè a gaspiye anviwon 1 milya dola vèt chak lane sou tèt pèp la. Jounen Jodi a, pri pwodui ak sèvis premye nesesite yo monte 17 wotè. Fòs okipasyon an ak pakèt ONG ki akonpaye l yo nan peyi a, lakòz pri kay monte 17 wotè. Li lè li tan pou nou wete pinèz sa a nan kolèt nou. Li lè li tan pou peyi a jwenn reparasyon epi pou viktim kolera yo jwenn dedomajman. Se poutèt sa:

- **Vandredi 31 me, n ap manifeste soti Fò nasyonal, pase devan ministè lajistis pou rive devan sante piblik**
- **Samdi 1e jen, n ap fè yon ekspozisyon foto sou zak MINISTA, nan pye papa DESALIN sou channmas. Randevou 10è tapan toude kote yo.**

Manifestasyon kont pouvwa Martelly/ Lamothe la

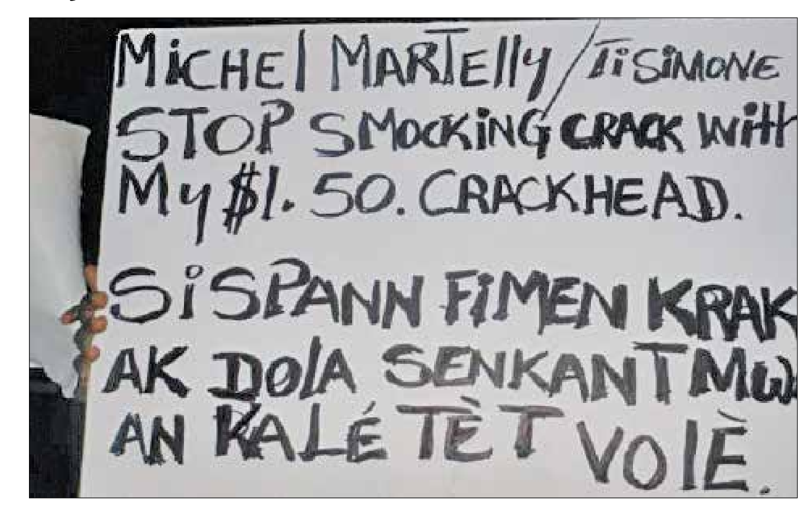


Jou ki te Mèkredi 22 Me pase a, li te anviwon 10zè nan maten, nan Dekawo Gonayiv, plizyè sitwayen te òganize yon gwo manifestasyon pasifik pou te mande liberasyon pastè Roosevelt Augustin ak direktè Emmanuel Baptiste ki te nan prizon.

Anpil pwofesè, elèv lekòl, biznismann ak lòt gwoup relijye te reponn prezan. Yo mache nan tout vil la pandan yo t ap lanse anpil pawòl piman bouk kont pouvwa Martelly/ Lamothe la. Militan yo panse se yon pouvwa ki chita sou enjistis, abi ak

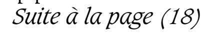
Suite à la page (18)

Bilan tètchat 2 lane pouvwa kaletèt Martelly/Lamothe la



Aprè pouvwa kaletèt Martelly/Lamothe la te fin fè maskarad yo a sou Channmas la madi 14 me pase a, kote yo te fè yon trantèn depite sou pewòl palè nasyonal ki nan PSP prezante yon swadizan bilan 2 lane depi l te monte sou pouvwa a, popilasyon an nan divès zòn nan peyi a pa sispann leve vwa yo pou yo di yo pa wè anyen nan pil ak pakèt pale yo te fè a. Nan divès rejyon nan peyi a, abitan yo fè konnen wout pa fèt, yo pa gen kouran lektrik, yo pa gen dlo potab, yo pa gen ankadreman pou yo travay tè yo, pou yo ka pwodui plis manje, vòlè ap fin dechèpiye yo, yo pa gen sekirite, lajistis ap ankouraje grandon yo vòlè tè yo, yo pa gen lopital ak lekòl. Se kanntè y ap pran chak

Suite à la page (18)



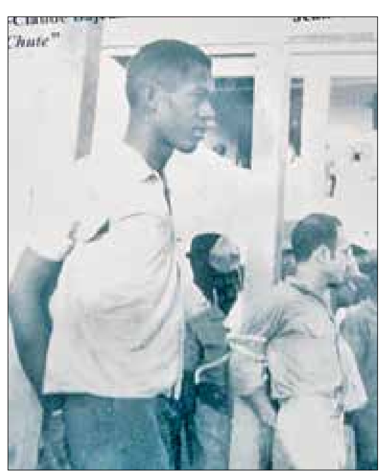
Des intellectuels comoquiels... ...A la culotte Du premier sinistre

Par André Charlier

La petite bourgeoisie, ou si l'on veut la classe moyenne, est assise entre deux chaises, position fort inconfortable, mais qui traduit bien sa nature de classe intermédiaire, ni chair ni poisson, mi figue mi raisin. D'un côté le peuple et son leader charismatique, dont elle ne veut à aucun prix; de l'autre, l'oligarchie claire, criminelle, arrogante et trafiquante (exemple, l'affaire Jaar) dont elle ne veut pas non plus, pour des raisons valables pour la plupart. Elle en veut au dirigeant que s'est choisi le peuple, car elle estime que la place de dirigeant du peuple lui revient de droit, parce que la popularité du petit prêtre la dérange, elle qui n'a jamais pu se rendre populaire, parce qu'elle n'a jamais compris le peuple, que Titid comprend et qui le comprend, et parce qu'à force de parler du peuple sans jamais le comprendre, elle s'est fait de lui une image qui ne correspond pas à la réalité, un peuple virtuel qui n'a rien à voir avec le peuple réel.

La petite bourgeoisie intellectuelle réfléchit, quelquefois avec assez de logique, et voudrait que tout s'ordonne logiquement selon ses désirs et ses exigences. Le peuple, lui, agit selon ses traditions, ses coutumes et ses passions. Titid le prend tel qu'il est et essaie de le mener plus loin. Les intellectuels petit-bourgeois, du moins ceux qui ne sont ni progressistes, ni révolutionnaires, le voient tel qu'ils voudraient qu'il soit, et par voie de conséquence, n'ont aucune prise sur lui. L'on ne conquiert pas un peuple émotif et passionné avec des raisonnements logiques, on le conquiert en étant lui, en parlant à son cœur, en étant en communion constante avec lui, en étant attentif à ses besoins réels, qui ne sont pas seulement des besoins matériels. Pensons par exemple à son besoin évident d'être reconnu comme une personne humaine (*tout moun se moun, nan pwen moun ki moun pase moun!*), à sa soif de dignité. C'est ce que fait Titid, avec un rare talent, qui nous fait penser à Sylvain Salnave (que le peuple avait surnommé *la douce qui vient*) et à Daniel Fignolé, deux hommes que l'oligarchie a hais jusqu'au meurtre, jusqu'au massacre. Pensons à Salnave fusillé sur les ruines de son palais, après avoir dû assister à l'exécution de ses amis les plus chers, ou au massacre des fignolistes sur le Bel-Air et à La Saline par le sanguinaire Antonio Thompson Kébreau en juin 1957... L'oligarchie ne pardonne pas au peuple d'exister et de le proclamer chaque fois qu'il en a la possibilité. Elle voudrait un peuple d'esclaves dociles, de zombis travailleurs et peu exigeants, en bonne héritière des colons de Saint-Domingue. Mais l'homme et la femme tendent vers la Liberté comme le feu tend en haut et la pierre en bas, et ne pas être libre leur est insupportable, et justifie tous les sacrifices.

Il est évident que toute la petite bourgeoisie n'est pas dans cet état. Il existe dans cette classe des progressistes, des démocrates et des communistes convaincus, qui ont souvent donné leur vie pour la cause du peuple. Pensons à Gérald Brisson, à Alix Lamaute, à Yanick Rigaud, à Raymond Jean-Francois, à Richard Brisson, aux treize de Jeune Haiti, et aux autres, à tous les autres, à tous ces jeunes hommes et jeunes femmes qui sont morts héroïquement pour leurs convictions et pour leur idéal. Oui, nous avons eu des héros, et nous en aurons encore, c'est sûr et certain. Haiti enfante des héros comme l'herbe pousse dans ses mornes... Après tout, n'est-ce pas sur la merde que poussent les plus belles roses?



et Louis Droin de Jeune Haiti, et aux autres, à tous les autres, à tous ces jeunes hommes et jeunes femmes qui sont morts héroïquement pour leurs convictions et pour leur idéal.

Mais ces nombreux héros sont encore l'exception. La règle, si je ne m'abuse, c'est encore la corruption sous toutes ses formes, sexuelle en particulier, la sousoucratie, l'à-plat-ventrisme et la recherche effrénée du visa salvateur pour l'Occident Chrétien...

Il nous faut repenser l'éducation de notre peuple. Il faut que l'Histoire d'Haiti soit la matière-clé des curricula scolaires. Pas l'Histoire basée sur les légendes mulâtriste et noiriste, pas l'histoire-légende que nous entendons tous les jours à la radio ou à la télévision, contée par des ignorants et des ignorantes qui enfantent d'autres ignorants, mais la simple relation des faits tels que les rapportent les historiens sérieux, pas les colporteurs d'histoires, et la réflexion sur ces faits, ce qu'ils nous apprennent de positif et de négatif pour aujourd'hui comme pour demain.

Il nous faut un Institut National d'Histoire d'Haiti qui ne soit pas une nouvelle structure bureaucratique féodale et arriérée, mais une pépinière d'enseignants sérieux et compétents. Cela est mille fois plus important que de former des spécialistes en informatique ou en comptabilité qui iront grossir les rangs des chômeurs à vie, s'ils ne se trouvent pas un parrain ou une marraine, ou un visa. Nous avons certes besoin d'informaticiens et de comptables compétents, mais nous avons surtout un besoin vital d'historiens qui puissent connecter notre jeunesse avide de connaissances avec notre passé de peuple pour préparer l'avenir.

Ici s'arrêtent ces réflexions. Je voulais écrire court, mais je m'aperçois que j'ai déjà été trop long. Mes lecteurs me le pardonneront certainement, mais surtout, qu'ils réfléchissent, et qu'ils se rappellent que la réflexion ne vaut que si elle débouche sur l'action.

A la prochaine.

Post-scriptum qui a quelque chose à voir

J'ai appris par Radio 32 que le Premier Sinistre Laurent Salvador (sauveur de quoi? Pas d'Haiti, pour sûr!) Lamothe s'était rendu aux célébrations du 18 mai en kalson-chemizèt, avec aux pieds des chaussettes depaman et des tennis rose bonbon, et coiffé d'un pot de chambre... Après une enquête exhaustive, il s'est avéré que cela n'était pas tout-à-fait exact. Notre Salvador antinational s'est en fait amené en short. Il dérespectera mieux la Nation la prochaine fois...(:

Dans le pire, il y a encore plus pire, diraient les Québécois.

Et il y a vraiment des coups de pied aux fesses qui se perdent!!!

Chute libre de la gourde par rapport au dollar américain, signe d'un désastre économique et financier à venir!

Par Francklyn B. Geffrard

Après une période de stabilité relativement longue, la gourde affiche une nette tendance à la dépréciation par rapport au dollar américain. Depuis plusieurs semaines, le marché des changes connait des variations inquiétantes. En effet, il faut au moins quarante-cinq gourdes pour un dollar. Un mois de cela, il fallait quarante gourdes pour un dollar. La situation est tellement grave que les autorités monétaires ont dû intervenir pour calmer le marché des changes. Le Gouverneur de la Banque centrale Charles Castel qui a voulu rassurer l'opinion publique sur la question a indiqué le 23 Mai dernier que la Banque centrale avait déjà mis en circulation 15 millions de dollars tirés des fonds de réserve de la République pour stabiliser le marché des changes, suite à une tendance à la dépréciation de la gourde par rapport au dollar.

Dans leur tentative d'explication sur les causes de cette chute de la gourde, les responsables ont informé que l'Etat haïtien accuse un déficit de 2.7 milliards de gourdes. Pour minimiser l'impact de ce déficit sur les finances publiques, Charles Castel a précisé que « ledit déficit est nettement inférieur à 1% du produit intérieur brut (PIB) du pays et n'est pas de nature à créer un déséquilibre et des perturbations indésirables sur l'économie. » Peu importe le pourcentage, il s'agit d'un déficit et il a quand même son impact négatif sur l'économie. Autrement dit, les autorités monétaires n'auraient certainement pas besoin d'intervenir. Elles auraient pu préserver les quinze (15) millions de dollars us injectés sur le marché.

Ce que le gouverneur de la Banque Centrale n'a pas dit, c'est que le déficit budgétaire de 2.7 milliards de gourdes qu'accuse l'Etat haïtien n'est pas la seule cause de la dépréciation de la gourde. Il est évident que d'autres causes sont associées à cette chute brutale intervenue après plus de cinq ans où la monnaie locale était relativement stabilisée autour de quarante gourdes pour un dollar us.

D'abord, la situation actuelle est symptomatique d'un problème lié à la bonne gouvernance. Les dirigeants du pays sont réputés grands dépensiers. Ils voyagent beaucoup et ne ratent jamais l'occasion pour faire la fête. En ce qui a trait aux voyages, les deux représentants de l'exécutif adorent voyager. En général, leur séjour à l'étranger dure au moins une semaine souvent à la tête de fortes délégations. Ces voyages dont le montant n'est jamais dévoilé, coûtent chers au trésor public. Le per diem du président, du Premier ministre et de ceux qui les accompagnent se chiffre en milliers de dollars, sans compter les frais d'hôtels et autres dépenses imprévues. A souligner qu'au début, ils voyageaient en jet privé. C'est un comportement jouissif qui, sans doute, a des impacts négatifs sur l'économie.

Alors que la population crève de faim et ne sait plus à quel saint se vouer, même si le gouvernement, par moment, fait des distributions de kits alimentaires, cela ne saurait soulager les souffrances de la population. C'est dans ce contexte de précarité sociale que le pays a déjà accueilli deux sommets internationaux pour un montant approximatif de 60 millions de gourdes. Si ces rencontres ont quand même donné une certaine visibilité au pays, mais les retombées économiques se font toujours attendre. En matière politique, on ne fait rien sans intérêt. A cela, il faut ajouter la célébration du 14 Mai dernier où plus de quarante millions de gourdes ont été dépensés pour marquer le 2e



Le Gouverneur de la Banque centrale Charles Castel

anniversaire de l'arrivée au pouvoir du régime « Tèt kale » crâne rasé. Un Etat qui fait des dépenses inutiles et incontrôlées ne peut qu'accumuler déficit sur déficit.

Il y a aussi l'incertitude créée par la gestion du pouvoir de la situation socio-politique du pays. Cette situation marquée par une incapacité du pouvoir à respecter les échéances constitutionnelles n'inspire certainement pas confiance aux opérateurs économiques. Des élections législatives partielles, municipales et locales qui devraient se tenir depuis bientôt deux ans n'ont toujours pas lieu. Il est vrai qu'un Conseil Electoral d'exception, a vu le jour, mais rien n'est encore clair quant à l'organisation de ces joutes à la fin de cette année. Les interventions dans la presse des autorités électorales et gouvernementales ne permettent pas de créer la confiance chez les acteurs économiques et politiques. Au contraire, plus les jours passent, plus l'incertitude s'installe. A côté de la présence d'une force d'occupation dans le pays, cette situation est aussi à la base de la réticence des investisseurs étrangers qui, malgré les déclarations réitérées du pouvoir relatives à l'ouverture d'Haïti aux affaires, ne répondent toujours pas à l'appel. Il est presqu'impossible d'espérer qu'un investisseur étranger vienne faire des affaires dans un pays où la situation ne serait pas sûre et stable.

Le comportement du gouvernement consistant sans cesse à fuir le Parlement qui veut exercer son droit de contrôle en exigeant des explications sur l'utilisation abusive de certains fonds dont les cinq milliards de gourdes du fonds d'urgence et celui de « Petro-caribe » laisse planer le doute sur une gestion réelle et efficiente des décideurs haïtiens. Si la gestion du gouvernement n'est pas transparente et qu'en plus il



Le nouveau Ministre de l'Economie et des Finances Wilson Laleau

fait l'objet d'accusation de corruption et que, parallèlement, la contrebande n'est pas contrôlée, les opérateurs économiques ne se sentiront pas rassurés. Ils hésiteront à venir investir. Il est alors compréhensible que des investisseurs locaux s'empressent de convertir leurs gourdes en dollars pour se protéger contre un quelconque crash économique en Haïti. Ils estiment que le dollar est la monnaie sûre qui leur offre la sécurité dans leurs transactions financières internationales.

Le Gouverneur de la Banque Centrale a beau expliquer que la situation macro-économique du pays se porte relativement bien. Pourtant, cette relative santé économique au niveau macro ne se reflète pas nécessairement sur les conditions de vie de la population qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins de base. Le taux d'inflation se chiffre à 7.2%. En clair, le pouvoir d'achat des haïtiens continue de baisser à un rythme effréné. Ajouter *à* cela la crise de l'emploi qui affecte la majorité des haïtiens. Plus de 60% de la population active ne travaillent pas (Biblio monde). Plus de 80% des haïtiens vivent en dessous du seuil acceptable de la pauvreté. Autant dire qu'avec une gourde de plus en plus faible, les choses vont mal dans la première République noire. Un récent rapport de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) fait remarquer que plus d'un Haïtien sur quatre est sous-alimenté. La FAO souligne également qu'Haïti fait partie de la vingtaine de pays où une forte majorité de leurs populations sont peu

Suite à la page (16)

Quel est l'état de santé des finances publiques ?

Par Yves Pierre-Louis

Depuis novembre 2012, la ministre de l'Economie et des Finances d'alors, Marie Carmelle Jean-Marie, a donné l'alarme sur l'état des finances publiques du pays. Elle a demandé aux responsables des pouvoirs publics de limiter leurs dépenses, surtout dans des voyages non essentiels. Selon le sénateur Moïse Jean-Charles, l'ex-président René Préval a laissé dans le Trésor public avant de transmettre le pouvoir au président Martelly 1 milliard 900 millions de dollars US. Personne ne sait comment ce montant a-t-il été dépensé ? Il y avait également 150 millions de dollars US réservés à la reconstruction de Fort-National, 50 millions ont été détournés au profit de la construction des maisons à Morne à Cabri et le reste, soit 100 millions, a mystérieusement disparu.

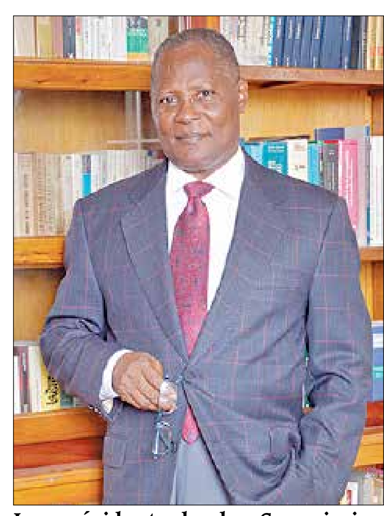
Sous l'administration Martelly-Lamothe beaucoup d'argents ont été dépensés pour très peu de réalisation. La corruption a remporté la palme durant les deux (2) ans de gestion de Michel Martelly à la tête du pays.

En effet, le président de la Commission de l'Economie et des Finances du Sénat de la République, le sénateur Jocelerme Privert a dévoilé la situation lamentable des finances du pays à l'heure actuelle. On prévoit déjà pour l'exercice fiscal 2012-2013, en cours un déficit budgétaire de 9 milliards de gourdes. Selon la prévision budgétaire, l'Etat devrait collecter 52 milliards de gourdes. Pour le premier semestre de l'exercice, on a collecté seulement 21.7 milliards de gourdes, malgré l'augmentation des taxes sur les salaires et les revenus. On accuse un déficit de 4.3 milliards de gourdes. Alors que pour cette même période de l'exercice fiscal 2011-2012, on a collecté 22 milliards de gourdes. Le taux d'échange ne cesse de grimper. On a besoin de 44 gourdes pour acheter 1 dollar. Le pouvoir d'achat des ménagés diminue considérablement, malgré l'augmentation des transferts de 8%. Le taux d'inflation est de 7.2%, selon le gouverneur de la Banque Centrale et pour les économistes, il a atteint environ 10%.

Le gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (BRH) surnommé Banque Centrale, Charles Castel a confirmé le déficit de l'Etat haïtien dans les finances publiques. Il a toutefois établi une différence entre le déficit des recettes et le déficit public. Si le premier s'élève à 9 milliards de gourdes, le second est à 2.7 milliards de gourdes. Selon lui ce déficit est inférieur à 1% du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. Il a également annoncé l'émission de 15 millions de dollars tirés des fonds de réserve de l'Etat pour essayer de stabiliser le taux d'échange sur le marché.

Malgré les déficits de l'Etat haïtien, le gouvernement Martelly-Lamothe ne cesse de multiplier ses voyages inutiles à l'étranger avec des frais de voyage s'élevant jusqu'à 20 mille dollars US par jour. Alors que sous les gouvernements antérieurs les frais de voyage à l'étranger étaient fixés à 600 dollars US pour les plus hautes autorités qui voulaient aller en Europe, Afrique, Asie et 500 dollars pour les pays de l'Amérique et 300 à 400 dollars US pour les autres fonctionnaires de l'Etat, selon le sénateur Jocelerme Privert qui a fait carrière dans l'administration publique haïtienne.

D'un autre côté, la Commission des Travaux publics et Communication du Sénat de la République dirigée par le sénateur Jean William Jeanty, dans un rapport soumis à l'assemblée relève divers cas d'irrégularité, de corruption et de détournement de fonds, dans la gestion des fonds collectés illégalement sur les appels téléphoniques internationaux de juin 2011 à novembre 2012. Le rapport relève que le CONATEL a collecté 50.4 millions de dollars durant cette période,



Le président de la Commission de l'Economie et des Finances du Sénat de la République, le sénateur Jocelerme Privert a dévoilé la situation lamentable des finances du pays à l'heure actuelle

60% de ce montant soit 30 millions ont été transmis au Trésor public, 10% du montant, soit 5 millions de dollars ont été dépensés pour l'acquisition des matériels indispensables dans le lutte contre le by passing et 4 millions ont été engagés dans un contrat signé entre le CONATEL et la firme Société Générale de Surveillance S.A. (SGS) pour améliorer l'efficacité de la lutte contre la fraude. Et, là encore le sénateur Jocelerme Privert a relevé selon la comptabilité disponible que le CONATEL devrait collecter 69 millions de dollars au cours de cette période. Aucune loi n'autorise le déblocage des fonds prélevés sur les appels téléphoniques, à raison de 0,5 dollar par appel. Tandis que le montant collecté sur les transferts entrants et sortants pour la période allant du 15 juin 2011 au 16 avril 2013 s'élève à environ 63 millions de dollars US. Rappelons que ces fonds avaient été collectés pour le compte du Programme de Scolarisation universelle Gratuite et Obligatoire (PSUGO) financé également en grande partie par la Banque mondiale. Ce programme a fait l'objet de scandales de corruption depuis le palais national jusqu'aux établissements scolaires en passant par le ministère de l'Education Nationale.

Dans la foulée, le Premier ministre Laurent Salvador Lamothe est convoqué au Sénat de la République, le mardi 28 mai 2013 pour aller fournir des explications sur les dépenses des maigres ressources de l'Etat, notamment les 5 milliards de gourdes dépensés dans le cadre du programme des fonds d'urgence du cyclone Sandy en automne de l'année dernière. Sept (7) sénateurs ont paraphé la lettre de convocation : Moïse Jean Charles, Jean-Baptiste Bien-Aimé, Steve Irvenson Benoît, François Annick Joseph, Jean William Jeanty, Westner Polycarpe et John Joël Joseph. Une fois de plus, le Premier ministre, ne voulant pas répondre aux questions des sénateurs, a sollicité un report de la séance pour le vendredi 31 mai 2013. Des signataires de cette convocation tiennent mordicus que le Premier ministre vienne répondre à ses convocations. Le président Michel Martelly quant à lui a convoqué pour le même jour les députés à l'extraordinaire pour continuer à travailler sur des projets ou propositions de lois. Certains voient dans cette convocation à l'extraordinaire une stratégie pour essayer de détourner celle du PM Lamothe.

Au cas où le PM ne répondrait pas à la convocation ou que les sénateurs ne seraient pas satisfaits de ses réponses, pourront-ils passer à l'interpellation du PM ? La mauvaise gestion des finances publiques débouchera-t-elle sur le renvoi du PM Lamothe ? Dans le cas contraire les sénateurs, qui le soutiennent, portent en dernier ressort toutes les responsabilités par devant le peuple haïtien qui crève de faim et croupit dans la misère.

Saison pluvieuse: Le calvaire des Port-au-princiens n'en finit pas !

Par Jose Clément

Qui peut s'enorgueillir de vivre dans une capitale devenue un vaste torrent à la moindre averse? C'est la question que l'on se pose après des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la capitale le 23 mai, causant d'énormes tracasseries aux habitants. Ils étaient nombreux les citoyens de la capitale à faire face à cette situation pour le moins désastreuse ou certains d'entre eux, très épuisés et tenaillés par la faim et la soif, ont dû attendre jusque fort tard dans la soirée pour rentrer chez eux. Ils ont attendu au moins cinq heures dans un embouteillage monstre provoqué par les eaux.

Ces pluies torrentielles ont causé des dégâts considérables en biens matériels. En plus de la région de Tabarre entièrement submergée, une bonne partie de Port-au-Prince était, elle aussi, méconnaissable. Les routes de Bourdon, Lalue, Frères, Pernier, Delmas se trouvaient dans une situation qui frise l'indécence. On dirait des endroits abandonnés depuis belle lurette. Pourtant, des hommes et des femmes y vivent encore, sans pour autant comprendre pourquoi la capitale d'un pays est dans ce piteux état au point de les fragiliser et de les rendre misérables en tous points.

Les péripéties des habitants de Port-au-Prince n'en finissent pas. Ils auront fort à faire durant la saison pluvieuse/cyclonique qui s'étend de juin jusqu'au mois de novembre, puisque la solution au problème environnemental n'est pas pour demain, tenant compte de la façon dont il est appréhendé par des responsables d'hier et d'aujourd'hui. La problématique de l'environnement haïtien n'est pas politique. Pourtant, il faut une décision politique avec une vision claire et une lecture intelligente pour venir progressivement à bout de ce fléau.

Contrairement au bidonville de Jalousie dans les hauteurs de Pétion-Ville ou la solution la plus facile était de peindre chaque maison avec une couleur différente, les initiateurs de ce mouvement ne pourront pas peindre les ravines et rivières en crue, les rues inondées et les embouteillages monstres résultants des pluies battantes. Ils ne pourront pas non plus mettre en couleurs la misère du peuple et les dures réalités quotidiennes dont les différentes populations font toujours l'objet.

En effet, Jalousie représente une bombe à retardement au flanc de la colline désertique qui surplombe la capitale. Des pluies diluviennes de quelques heures sont amplement suffisantes pour causer le pire. Dans le cadre d'un plan global pour Pétion-Ville et banlieues, les responsables ont fait de Jalousie un tableau d'art surréaliste que les touristes logés dans l'un des hôtels huppés de cet environnement peuvent admirer à satiété, au lieu de relocaliser les résidents de ce vaste bidonville et reboiser cette colline.

A travers cette situation, c'est tout le drame haïtien qui est mis à nu. C'est l'incapacité d'un pouvoir d'Etat avide de résultats sans pour autant travailler pour parvenir à cette fin. C'est la frustration de tout un peuple empêché de prendre en main ses destinées. Et finalement, l'échec des élites qui n'ont pas su faire preuve d'intelligence, de créativité, de savoir-faire et de solidarité pour venir à bout du mal haïtien plus que séculaire.

Il faudrait repenser le plan d'urbanisation de la capitale, sinon la déplacer pour en créer une autre digne de son nom et de sa réputation. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 fort malheureusement n'a pas réussi à donner l'élan nécessaire aux haïtiens pour reconstruire en beauté



Des rues sont entièrement inondées, gênant constamment la circulation automobile et celle des piétons

Port-au-Prince et amorcer du coup son développement. Il est clair que Port-au-Prince s'écroule sous le poids démographique. Les rares infrastructures dont dispose encore la ville ne sont plus adéquates et efficientes et ne répondent plus aux exigences de plus en plus croissantes d'une ville surpeuplée et agonisante.

Le problème de drainage se pose dans toute son acuité. Les ordures ménagères sont pour la plupart déposées dans des égouts à ciel ouvert et viennent empirer la situation. Les eaux de ruissellement qui prennent naissance dans les hauteurs lors des averses déposent des tonnes d'alluvions dans les canaux de drainage. Donc, les eaux pluvieuses ne peuvent plus se frayer un chemin à travers les canaux pour se jeter directement à la mer ou dans des embranchements de rivière. Il en résulte une situation incontrôlable où des rues sont entièrement inondées, gênant constamment la circulation automobile et celle des piétons. Autre phénomène, des maisons sont construites sur le lit des rivières rendant difficile l'écoulement des eaux. Les routes deviennent le chemin par excellence pour les eaux pluviales

Il y a du pain sur la planche pour les décideurs de ce pays qui ont tendance à jouer un rôle de spectateur ou de Ponce Pilate. Beaucoup de ces décideurs ont toujours trouvé cette excuse en affirmant que la dégradation de l'environnement haïtien ne date pas d'aujourd'hui. C'est plus qu'une vérité. Par contre, il faut qu'un gouvernement décide un jour d'attaquer le mal par ses racines. Le président est payé pour fournir un service. Le Gouvernement ne doit pas être un bon à rien. Les deux branches de l'Exécutif doivent se mettre au travail au lieu de faire de la propagande et de l'intoxication à longueur de journée. Elles sont là pour une raison et non pour une saison. Quand leur présence ne justifie point une raison, il faut que les décideurs se retirent pour céder la place à une autre équipe motivée par le souci du bien commun.

Le pays est à reconstruire. La ville de Port-au-Prince ravagée par un tremblement de terre des plus meurtriers le 12 janvier 2010 attend de se refaire une santé. Ce n'est pas la construction de quelques hôtels de luxe qui va prouver que le pays est sur la voie du progrès et encore moins la réfection de quelques routes fraichement dotées de passage à piétons. Les touristes, loin d'être des prisonniers et prisonnières enfermés entre quatre murs d'une chambre d'hôtel, aiment circuler, visiter, marcher par endroits. Ils n'ont pas besoin d'un trajet en voiture de plus de trois heures d'horloge pour sortir de leur hôtel dans les hauteurs pour se rendre à une plage à Montrouis. Ils doivent se sentir en sécurité en tous points, en dehors de tout risque de contamination.

Port-au-Prince est en attente de nouvelles infrastructures routières et sanitaires. Le système de drainage de toute la ville est à repenser. De nouveaux hôpitaux périphériques sont à prévoir pour désengorger l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH) qui n'existe pratiquement que de nom. Celui-ci doit céder la place à une nouvelle institution sanitaire de standard international avec une salle d'urgence à la pointe de la technologie. En ce sens, un président n'a pas besoin de se rendre ailleurs pour se faire soigner pour une embolie pulmonaire ou pour un bilan de santé. D'autres barrages hydro-électrique sont à envisager pour éclairer le pays et toute la capitale, au lieu des quelques lampadaires à énergie solaire pour tromper la vigilance des citoyens. Le tout appuyé par un bon plan de reboisement assorti de la reforestation de nos mornes. Il faut penser grand, non pas en terme de pourcentage ou de commissions à engranger sur un projet.

Ce n'est pas non plus un discours interminable et plein de fougue le 18 mai 2013 à l'Arcahaie qui va faire changer d'avis les citoyens sur l'état mal en point et de misère du pays. Un président de la République en habit de chef de l'opposition le jour de la fête du drapeau et de l'Université est une chose vraiment rare dans les annales de l'histoire haïtienne. Un discours d'un chef d'Etat en fonction n'est pas

Suite à la page (16)

The Disastrous State of Haiti's Finances

Senate Reports Reveal Widespread Corruption

By Yves Pierre-Louis

In November 2012, Finance Minister Marie Carmelle Jean-Marie, who has since resigned, sounded the alarm about the state of public finances. She asked government officials to limit their spending, especially in non-essential travel.

According to Senator Moïse Jean-Charles, former President René Préval left some $1.9 billion in the treasury when he stepped down in May 2011. But nobody knows how this large amount was spent.

Furthermore, $150 million was earmarked for the reconstruction of the capital's hilltop neighborhood of Fort National, which was devastated in the Jan. 12, 2010 earthquake. However, $50 million of that sum was diverted to build 3,000 houses in Morne à Cabri while the remaining $100 million has mysteriously disappeared.

Under the government of President Michel Martelly and Prime Minister Laurent Lamothe, a great deal has been spent, but very little has been accomplished. Corruption has been the hallmark of the first two years of President Martelly's government.



Prime Minister Laurent Lamothe will soon be on the hot-seat to answer senators' questions about apparent corruption and where millions of dollars in government funds have disappeared.

Now, the president of the Senate's Economy and Finance Commission, Sen. Jocelerme Privert, has laid bare the sad state of the country's finances. A budget deficit of 9 billion gourdes [$211.805 million] is already forecast for the current fiscal year 2012-2013. According to the budget forecast, the state should collect 52 billion gourdes [$1.224 billion]. But for the first half of the fiscal year, the state only collected 21.7 billion gourdes [$510.684 million], despite an increase in payroll and income taxes. Therefore, there is already a deficit of 4.3 billion gourdes [$101.196 million]. During the same period in fiscal year 2011-2012, the state collected 22 billion gourdes [$517.744 million].

Meanwhile, the exchange rate continues to rise. Today, one needs 44 gourdes to buy one dollar, up from 39 gourdes in 2011, so the purchasing power of households has decreased significantly, despite an 8% increase in money transfers from the diaspora. Charles Castel, the Central Bank's governor, says the inflation rate is 7.2%, but independent economists say it is closer to 10%.

The Central Bank, also known as the Bank of the Republic of Haiti (BRH), has confirmed the budget deficit. However, Castel makes a difference between the *revenue* deficit, which is 9 billion gourdes [$211.805 million], and the *fiscal* deficit, which is 2.7 billion gourdes [$63.541 million]. Therefore, according to Castel, the deficit is less than 1% of the Gross Domestic Product (GDP). Castel also announced the issuance of $15 million from the state's reserve money supply to try to stabilize the Haitian Gourde's exchange rate.

Despite the budget deficits, officials of the Martelly-Lamothe government continue to make a great number of unnecessary trips abroad, which entail hugely inflated per diem expense. For example, President Martelly gets travel expenses of up to $20,000 per day. Under previous governments, travel expenses were set at $600 per day for the highest ranking officials who needed to go to Europe, Africa, or Asia, and $500 per day for their travel in the Americas, while lower-level state officials received $300 to $400 per day, according to Sen. Jocelerme Privert, who spent many years working in different Haitian administrations.

Meanwhile, the Senate's Public Works and Communications Commission, led by Sen. Jean William Jeanty, issued a report that discovered corruption, embezzlement, and numerous other irregularities in the management of funds which the Martelly/Lamothe government illegally collected on international phone calls from June 2011 to November 2012. The report notes that National Council for Telecommunications (CONATEL), a regulatory body, collected $50.4 million during that period, but only 60% of the money – about $30 million – was sent to the Treasury. About 10% of the revenue – $ 5 million – was spent to purchase equipment to fight telecommunications fraud, and another $4 million was spent to hire the Swiss firm Société Générale de Surveillance S.A. (SGS) to improve security against fraud. Much of the money was spent on large unexplained expenses for "staff" salaries and bonuses.

Sen. Jocelerme Privert said that according to the accounting that was available, CONATEL should have collected $69 million during this period. Furthermore, there is no law which authorizes the taxing of phone calls at 5 cents per call, nor the release of that revenue.

Meanwhile, about $63 million was collected on incoming and outgoing money transfers (at $1.50 per transfer) for the period from Jun. 15, 2011 to Apr. 16, 2013. These funds were supposed to have been collected to finance the Program for Free and Compulsory Universal Schooling (PSUGO), which is also largely funded by the World Bank. This program has left a trail of corruption scandals from the National Palace through the Education Ministry all the way to schools themselves.

Following the release of the reports, the Senate summoned Lamothe to appear before it on May 28, 2013 in order to explain the irregularities in the expenditure of scarce state resources, including 5 billion gourdes [$117.67 million] spent on an emergency funds program for Hurricane Sandy last autumn. Seven senators signed the summons: Moïse Jean Charles Jean-Baptiste Bien-Aimé, Irvenson Steve Benoit, François Joseph Annick, Jean William Jeanty, Westner Polycarpe, and John Joel Joseph. As has happened before, the Prime Minister did not want to answer the senator's questions and requested a postponement of the session until Friday, May 31, 2013, despite the the senators' strenuous objections.

Meanwhile, President Michel Martelly, also on May 28, called members of the National Assembly to an extraordinary session to continue working on draft legislation. Most saw Martelly's call for an extraordinary session to be a tactic to create a diversion from the attempt to convoke Lamothe.

If the Prime Minister does not respect the senators' summons or if they are not satisfied with his answers, will they unseat him? This question will be answered in the days ahead.

Contrôler le commerce des armes: une mission impossible

Par Pierre Charasse



Le Traité sur le commerce des armes (TAC) fera l'objet de signature et de ratification, le 3 juin 2013, lors de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, aux Etats-Unis d'Amérique

Le 2 avril dernier a pris fin à New-York la négociation du Traité international sur le commerce des armes classiques (TCA). C'est en grande pompe qu'a été célébrée la fin de cette négociation qui a duré sept ans, et ce malgré l'approbation du texte par vote et non par consensus (c'est-à-dire à l'unanimité) : 154 votes pour, 3 contre (Syrie, Corée du Nord, Iran), et 23 abstentions (dont la Russie, la Chine, l'Inde, l'Egypte, la Bolivie, Cuba, le Venezuela).

La conclusion de ce traité a été rendue possible par le revirement des Etats-Unis en 2009 : ils ont considéré qu'il valait mieux être partie prenante d'un traité qui n'affecte pas leur position de premier fabricant et exportateur d'armes du monde, plutôt que d'être l'éternel empêcheur de tourner en rond qui paralyse toute avancée sur le contrôle de ce commerce. En plus, cette manœuvre leur permet de stigmatiser ceux qui n'ont pas approuvé ce traité, comme l'Iran, Cuba ou le Venezuela, décision que ces pays ont prise sur la base d'objections sérieuses et bien fondées.

Ce traité est d'une ambition démesurée car il inclut toutes les armes



conventionnelles, des armes légères aux avions et hélicoptères de combat, les navires de guerre, les engins blindés, les missiles, leurs munitions et pièces de rechange respectives. Dans les faits, il sera inapplicable.

Pendant des années, le sujet central des négociations multilatérales a été le désarmement nucléaire. Les pays non nucléaires disaient aux puissances nucléaires autorisées (ou pays « dotés » au sens du traité de non prolifération-TNP- : Etats-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne, France, plus le Pakistan, l'Inde et Israël, puissances nucléaires non membres du TNP) qu'ils n'accepteraient aucune négociation sur les armements conventionnels tant qu'il n'y aurait pas de progrès dans le désarmement nucléaire. Il faut bien constater que, depuis Hiroshima et Nagasaki, la dissuasion nucléaire a fonctionné : les armes nucléaires n'ont plus jamais été employées. En revanche, les armes conventionnelles de tous calibres ont provoqué des millions de morts, civils pour la plupart.

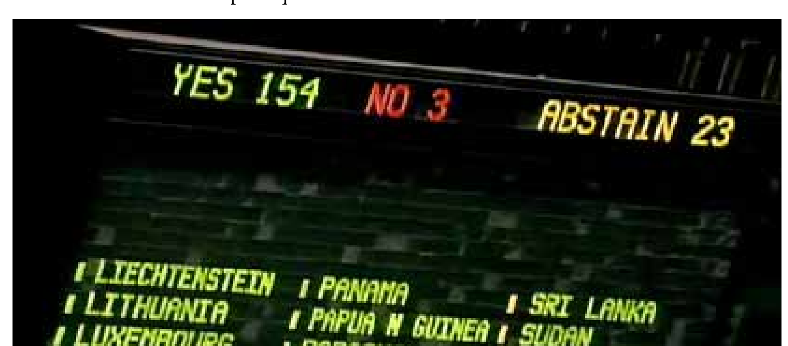
Aux Nations unies, le bloc occidental (Etats-Unis, Union européenne, Israël et autres Western Countries and Others Group - WEOG -) s'est déclaré favorable à un traité sur le commerce des armes conventionnelles qui n'affecte pas ses intérêts de fabricant et d'exportateur. Même s'il est contraignant pour ses signataires (c'est-à-dire d'application obligatoire après son entrée en vigueur pour tous ceux qui l'auront ratifié), ce traité laisse à chaque pays la responsabilité de respecter ses différentes obligations comme, par exemple, celle de tenir des registres de sa production, de ses exportations, de ses importations d'armes et munitions, et d'informer les autres pays membres du traité de ses activités en la matière. Mais on sait très bien que la Charte des Nations unies prévoit explicitement, dans son article 51, le droit des Etats à la légitime défense, ce qui implique le droit de fabriquer ou d'importer des armes en toute légalité pour assurer leur sécurité.

Il est très peu probable qu'un Etat, grand ou petit, riche ou pauvre, en temps de paix ou de guerre, mette à la disposition de la communauté internationale toutes les informations sur l'état de son armement, de ses stocks, de ses importations ou exportations. La transparence n'est pas compatible avec les exigences de la défense nationale. Par ailleurs, il est techniquement impossible de tenir à jour des registres de milliers ou millions d'armes et munitions, malgré les techniques très sophistiquées qui permettent la traçabilité, comme le marquage électronique par exemple. Et, depuis la fin de la guerre froide, il existe des millions d'armes abandonnées par les armées soviétiques en Europe de l'Est, sans contrôle et sans surveillance, largement pillées et revendues depuis plus de vingt ans, de même que dans les régions qui ont connu de longues guerres civiles, comme l'Amérique centrale.

En ce qui concerne les exportations, le traité laisse à chaque Etat, fabricant ou exportateur, la responsabilité d'évaluer la situation politique et des droits de l'homme du pays destinataire des armes. En général, les contrats d'armement contiennent des « clauses de non réexportation » qui interdisent de transférer des armes importées à un tiers sans l'autorisation du vendeur. Celui-ci exige un « certificat d'utilisateur final » dont il est très difficile de vérifier le respect, surtout s'il s'agit d'armes légères. Le traité TCA est muet sur le transfert d'armes à des groupes rebelles ou insurgés. C'est une question difficile car de nombreuses révolutions dans le monde se sont faites grâce à des groupes insurgés. La Resistance, en France, armée clandestinement par les Alliés, a fortement contribué à la défaite du nazisme.

D'intenses discussions ont actuellement lieu au sein de l'Union européenne sur d'éventuelles livraisons d'armes aux rebelles syriens : il n'y a pas de consensus entre ses membres qui ont, en principe, des règles communes en matière d'exportation d'armements. La France et le Royaume-Uni ont appelé leurs partenaires à fournir un appui militaire aux rebelles syriens, tout en sachant qu'une partie d'entre eux fait partie du Front Al-Nosra, lui-même branche d'Al Qaida. Le traité TCA n'interdit pas non plus le transfert d'armes à des groupes ou sociétés privées de sécurité qui jouent un rôle de plus en plus grand dans la « privatisation » de nombreux conflits. Ils agissent souvent en sous-traitants d'Etats ou d'entreprises privées dans des zones de conflits où elles ont des intérêts (pétroles, diamants, etc.). Quant aux brokers, intermédiaires privés installés dans des bureaux feutrés à Paris, Genève, Londres ou New-York, leurs activités sont reconnues comme légales dès lors qu'ils sont dûment enregistrés.

La majorité des pays membres des Nations unies sont producteurs d'armes, même les plus petits, en général sous licence de grandes industries d'armement. L'exemple le plus connu est celui de la mitraillette Kalachnikov AK 47 fabriquée sous licence dans plus de 120 pays. Il existe aussi de nombreuses fabrications artisanales de haute qualité. Elles sont souvent le fruit de traditions historiques, comme c'est le cas au Mali où les forgerons de la tribu Dogon du plateau de Bandiagara constituent une caste puissante et respectée au sein de l'organisation tribale. Ces forgerons sont passés de la fabrication d'arcs et de flèches à la copie conforme presque parfaite de Kalachnikov, Browning ou Uzi qui peuvent être commandés sur catalogue ! Ce sont des activités sans doute limitées en volume, mais incontrôlables.



154 votes pour, 3 contre (Syrie, Corée du Nord, Iran), et 23 abstentions (dont la Russie, la Chine, l'Inde, l'Egypte, la Bolivie, Cuba, le Venezuela).

Dans les négociations sur les armes conventionnelles qui ont eu lieu ces dernières années dans le cadre des Nations unies, la « société civile internationale » a joué un rôle de plus en plus grand. C'est une évolution fondamentale. De plus en plus, les Etats sont obligés se s'asseoir à la table des négociations sous la pression des ONG, qu'il s'agisse des armes, du changement climatique, de l'égalité des sexes ou d'autres sujets. Depuis les grands conflits qui ont marqué la fin du 20e siècle et le début du 21e (guerre des Balkans, Rwanda, Irak, Afghanistan, etc.) la « société civile internationale » s'est imposée pour exiger un minimum de réglementation du commerce des armes conventionnelles, et elle a pu forcer la porte des salles de conférence pour participer directement à certaines phases des négociations aux côtés des Etats. La première grande victoire des ONG a été l'approbation de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, entrée en vigueur en 1999. Une coalition de plus de 1 400 ONG, pilotée par des ONG anglo-saxonnes (« Campagne internationale pour la prohibition des mines antipersonnel » - « ICBL » en anglais -), avec l'appui de quelques gouvernements (le canadien en particulier), a réussi à faire aboutir une négociation que de nombreux Etats récalcitrants ont fini par



La mitraillette Kalachnikov AK 47 fabriquée sous licence dans plus de 120 pays

signer.

Ainsi, en adhérant à cette convention, 157 pays ont accepté de ne plus produire ou exporter de mines antipersonnel, et de détruire leurs stocks sous supervision internationale. Mais, treize ans après, de nombreux Etats n'ont pas respecté leurs engagements et les mines antipersonnel restent un fléau mondial dans toutes les zones de conflits. Le déminage est long et coûteux. En attendant, de nombreuses personnes, hommes, femmes, enfants, bétail continuent à souffrir de cette arme du pauvre d'une efficacité redoutable.

Dans la foulée de la négociation d'Ottawa, les ONG ont obtenu que les Etats s'attaquent au problème du commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Il n'était évidemment pas question d'interdire leur production et leur commerce légitime, mais d'éviter que les flux légitimes soient détournés au profit de trafiquants ou de groupes criminels. En 2001, les Nations unies ont adopté un Programme d'action contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, catalogue de « bonnes pratiques » pour éviter le détournement d'armes fabriquées et vendues légalement.

Au même moment se négociait aux Nations unies, à Vienne, la Convention contre la criminalité organisée (CTO) qui comportait un protocole additionnel sur le trafic des armes à feu. La CTO a été signée à Palerme en 2003 et elle est entrée en vigueur. Et de là, toujours sous la pression de la « société civile internationale », les Etats ont adopté le traité TCA à New-York le 2 avril dernier.

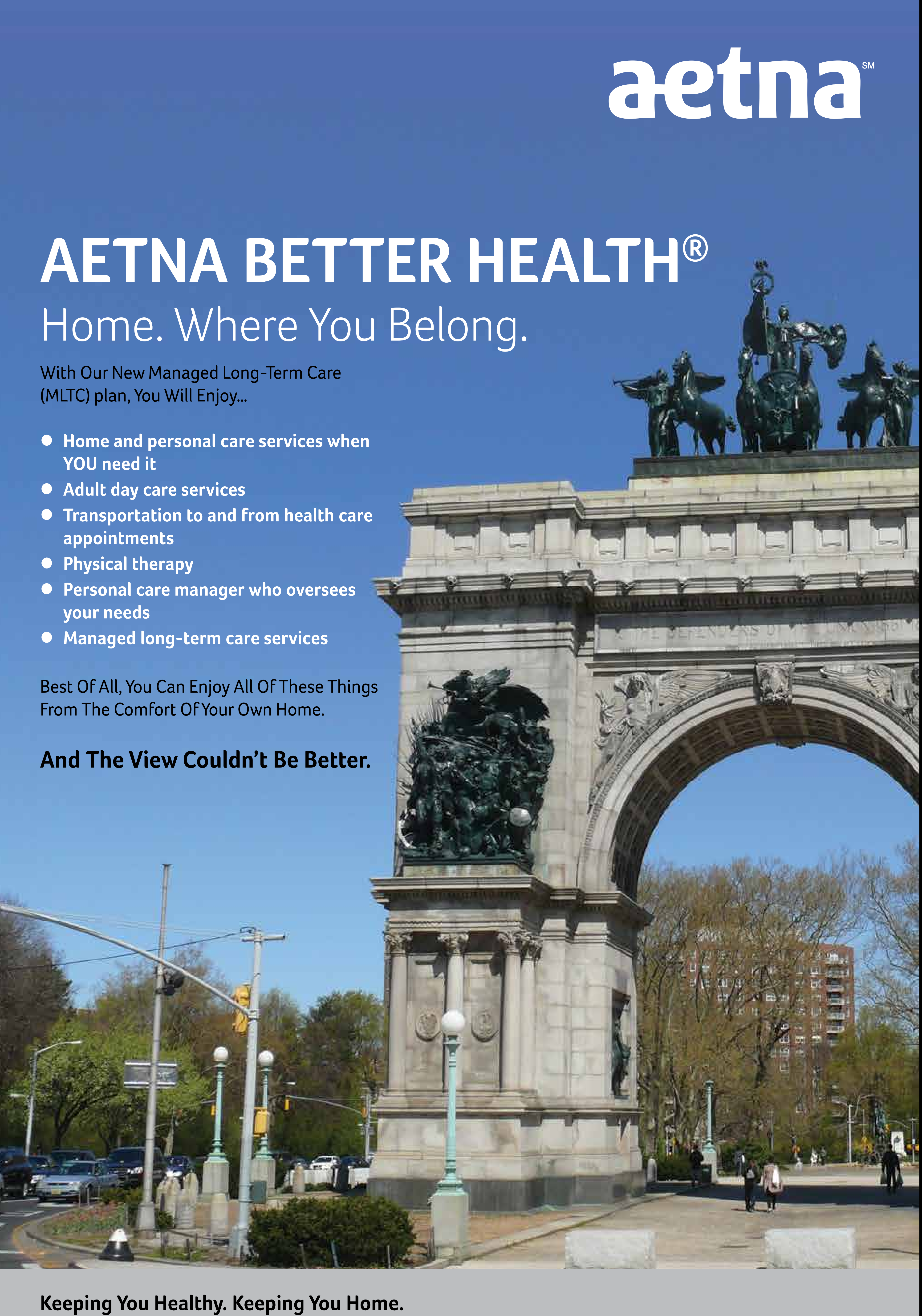
Mais on trouve tout dans la « société civile » : de multiples courants de pensée et de nombreux intérêts contradictoires sont représentés, et il ne manque pas d'ONG qui sont autant de « faux nez » de groupes industriels. La très puissante et conservatrice National Rifle Association (NRA) a réussi à orienter les travaux dans un sens qui lui était favorable, c'est-à-dire en veillant à ce que le traité ne fixe aucune restriction au libre commerce des armes, et ceci au nom de l'un des droits constitutionnels les plus importants des citoyens américains. C'est pour cette raison que la NRA s'est bruyamment félicitée de la signature de ce traité !

La diplomatie mexicaine a joué un rôle très actif dans cette négociation. Et pour cause : c'est un pays qui souffre directement des trafics d'armes, certaines de gros calibre, importées illégalement des Etats-Unis. Les diplomates mexicains n'ont pas ménagé leur peine, mais, bien sûr, en restant dans les limites imposées par leur gouvernement et par l'obligation de ne pas entrer en conflit avec leur voisin du Nord et principal partenaire en matière de sécurité. La lutte contre la criminalité organisée et la « guerre contre le narcotrafic », déclenchées sans vision stratégique par le président Calderon, en accord avec les Etats-Unis, ont provoqué plus de 100 000 morts en six ans.

Les Etats-Unis se livrent à un jeu trouble, en faisant pression sur les autorités mexicaines pour une politique répressive à outrance, souvent au mépris de l'Etat de droit, tout en montant des opérations illégales comme le transfert clandestin de milliers d'armes à des groupes criminels en contact avec les services américains, comme ce fut le cas lors de l'opération Rapido y Furioso. Par ailleurs, les armureries du sud des Etats-Unis, grandes pourvoyeuses d'armes pour les clients mexicains, continueront à vendre sans restriction des armes de tout calibre, ce qu'autorise le traité TCA.

On peut vraiment se demander si, avec ce nouveau traité, existe une réelle volonté de contrôler un commerce aussi juteux que mortifère. Le plus probable est que tout continuera comme avant : Business as usual.

Mémoire des luttes 6 mai 2013


aetna SM
AETNA BETTER HEALTH®
Home. Where You Belong.
With Our New Managed Long-Term Care (MLTC) plan, You Will Enjoy...
Home and personal care services when YOU need it
Adult day care services
Transportation to and from health care appointments
Physical therapy
Personal care manager who oversees your needs
Managed long-term care services
Best Of All, You Can Enjoy All Of These Things From The Comfort Of Your Own Home.
And The View Couldn't Be Better.
Keeping You Healthy. Keeping You Home.
Visit www.aetnabetterhealth.com/ny/ or call 1-855-456-9126.
©2013 Aetna Inc.

Le physicien Stephen Hawking décide de boycotter une conférence en Israël : les critiques pro-israéliennes désarmées

Par Ramzy Baroud

La décision de Stephen Hawking de boycotter la conférence universitaire israélienne le mois prochain a été décrit comme un événement aux « dimensions planétaires » par un universitaire palestinien. Il s'agit également d'un appel moral résolu rendu public le 8 mai par l'université de Cambridge, dont Hawking est professeur.

Hawking est un physicien et cosmologiste. Son travail scientifique a un impact tel qu'il a redéfini ou remis en cause des pans entiers de la recherche, de la théorie de la relativité à la mécanique quantique ainsi que d'autres champs d'étude.

Cette grande figure est aussi attachée à son fauteuil roulant – souffrant d'une complète paralysie physique causée par une maladie dite de sclérose latérale amyotrophique. Pour Hawking, cependant, cette réalité douloureuse semble être une simple note de base de page à ces contributions incroyables à la science. Ce qui est considéré comme une prestigieuse conférence scientifique en Israël est endossée par le président Shimon Peres, dont les Libanais et les Palestiniens se souviennent pour avoir ordonné le bombardement d'un camp de l'ONU près du village de Qana, dans le sud-Liban, en 1996.

Le camp constituait un refuge sûr pour les civils fuyant les frappes israéliennes. Pas cette fois. 106 personnes innocentes, essentiellement des femmes et des enfants, furent tuées et 116 blessées, y compris des forces de l'ONU.

Cet événement effroyable, à lui seul, aurait du conduire Peres, alors premier ministre israélien, au fond d'une prison pour le reste de ses jours. Mais, bien sûr, Israël est au-dessus de la loi, ou c'est ce que croit le gouvernement israélien, et il a toujours agi ainsi ces 65 dernières années, au prix de vies innombrables, de destructions incalculables et de la souffrance prolongée de nations entières.

La réponse de Hawking à l'appel au boycott était extrêmement importante. Le statut légendaire de l'homme de science mis à part, le mouvement Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) s'est révélé plus durable et efficace que ce que ses détracteurs – pour l'essentiel apologistes d'Israël – voulaient bien le croire.



Stephen Hawking

La décision de Hawking était aussi un témoignage : raison et moralité doivent aller de pair. Israël peut se gargariser de ses succès scientifiques, cela ne vaut rien si cette technologie est mise en pratique pour appuyer la violence d'État, raffermir l'occupation militaire et mettre au service d'autres pays des drones meurtriers, pour exporter la violence et le chaos.

Cette « science » a été abondamment utilisée en Israël, dans les guerres des deux dernières années, à Gaza en 2008-2009 et en 2012 qui ont coûté la vie à des milliers de personnes, entre les morts et les blessés. L'université de Cambridge, craignant peut-être un possible retour de bâton, a tenté de dissimuler la décision de Hawking derrière des problèmes de santé, ce qui n'était naturellement pas. L'université a finalement retiré sa déclaration car le scientifique britannique souhaitait que le motif de sa décision apparaisse clairement à tous.

Le journal The Guardian a rapporté le boycott par Hawking de la conférence, en citant une déclaration du Comité britannique pour les Universités de Palestine qui l'a co-rédigé avec le bureau de Hawking : « Nous comprenons que le professeur Stephen Hawking a décliné l'invitation à assister à la Conférence présidentielle israélienne. Il s'agit de sa décision indépendante de respecter le boycott, sur la base de sa connaissance de la Palestine, et sur les conseils unanimes de ses propres contacts académiques là-bas ».

Contrairement à d'autres cas de boycott, souvent balayés par les responsables israéliens comme insignifiants, celui-ci a été un choc pour Israël. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, cité dans le New York Times, déclarait : « Jamais un scientifique de cette envergure n'avait boycotté Israël ».

Et depuis, la décision inattendue d'Hawking de soutenir le boycott a provoqué des réactions pro-israéliennes désordonnées, allant de blagues dégradantes et d'insultes sur sa maladie, d'accusations sans fondement et même d'attaques personnelles visant son recours à une technologique soi-disant développée en Israël pour combattre sa maladie dégénérescente. Jamais auparavant, le pays n'avait perdu ainsi le contrôle de son récit soigneusement tissé de son occupation militaire et de ses violations des droits de l'Homme en Palestine.

Tandis que d'une part les responsables israéliens parlent de « paix », ils continuent à construire plus de colonies ou à étendre celles déjà existantes, toutes construites de façon illégale sur la terre palestinienne. Dès que la décision d'Hawking de boycotter la conférence a été annoncée, l' « Administration civile » en Israel a convenu de la construction de 296 bâtiments dans le campement illégal de Beit El, renforçant ainsi l'occupation militaire et le nettoyage ethnique.

Les responsables et les médias israéliens insistent toujours sur le fait qu'il n'y a pas de liens entre de telles violations flagrantes du droit international et humanitaire et la montée du mouvement pour le boycott. Ils accusent ceux qui critiquent Israël d'être anti-sémites et lancent des avertissements à ceux qui tentent de « délégitimer » Israël, comme si ils attendaient que le monde reste totalement aveugle à ses crimes de guerre perpétuels, à l'occupation illégale et à la discrimination institutionnalisée contre les non-Juifs de Palestine et d'Israël.

La logique derrière la décision d'Hawking est aussi importante. C'est la preuve que la société civile reste importante, qu'elle peut avoir du poids et elle montre aussi que les sites

Suite à la page (13)

La défense tortueuse d'Obama pour les assassinats arbitraires

Par Joseph Kishore

Dans son discours du 23 mai à l'Université de la défense nationale à Washington DC, le président américain Barack Obama a présenté une justification tortueuse des assassinats extrajudiciaires, admettant pour la première fois en public le meurtre d'Anwar al-Awlaki, citoyen américain, en septembre 2011.

Les remarques d'Obama étaient caractérisées par une contradiction fondamentale. Il cherchait à défendre les assassinats par drone, tout en admettant fondamentalement leur illégalité et l'illégalité de la plupart de ce que le gouvernement américain a fait au cours de la décennie passée.

Un ton de nervosité émanait des remarques d'un Obama sur la défensive, montrant la conscience qu'a la classe dirigeante que ce qu'elle fait n'est pas seulement illégal, mais également de plus en plus impopulaire. Ce discours a été, ce qui est significatif, interrompu à plusieurs reprises par une femme qui dénonçait la politique d'assassinats par drones du gouvernement et le maintien du centre de détention de Guantanamo.

L'admission par Obama qu'il avait ordonné le meurtre d'Awlaki fait partie d'un effort du gouvernement pour «rendre public» le programme d'assassinats, afin de l'institutionnaliser et d'en faire un élément permanent de la politique américaine. «Les actions américaines sont légales,» a insisté Obama, en faisant référence aux assassinats extrajudiciaires. «Nous avons été attaqués le 11 septembre. En l'espace d'une semaine, le Congrès a autorisé à une majorité écrasante l'usage de la force. En suivant le droit interne et international, les États-Unis sont en guerre contre Al Quaïda, les talibans, et leurs forces associées.»

Obama est bien conscient cependant que le programme d'assassinats est inconstitutionnel et illégal, et que, en tant que président, il est coupable de multiples délits qui pourraient lui valoir une procédure de destitution. Comme s'il était inquiet d'être tenu pour le seul responsable de ces actions, il a rappelé à plusieurs reprises à son audience que les dirigeants du Congrès avaient été informés de la chose à de nombreuses reprises. «Après avoir pris mes fonctions», a dit Obama, «mon gouvernement a commencé à informer les comités du Congrès appropriés de toutes les frappes aériennes en dehors de l'Irak et de l'Afghanistan. Laissez-moi répéter: non seulement le Congrès a autorisé l'usage de la force, il est informé de toutes les frappes faites par l'Amérique, toutes les frappes. Cela comprend le cas unique où nous avons ciblé un citoyen américain: Anwar Awlaki, le chef des opérations extérieures d'AQAP [Al Quaïda dans la péninsule Arabe].»

Obama a dit, «pour mémoire, je ne crois pas qu'il serait constitutionnel pour le gouvernement de cibler et de tuer un citoyen américain – avec un drone ou un fusil – sans qu'il y ait eu une procédure régulière (due process). Ni qu'un président américain devrait déployer des drones armés sur le sol américain.»

Pourtant c'est précisément ce que le gouvernement a fait et qu'il reconnaît maintenant faire publiquement: au moins quatre citoyens américains ont été tués en violation de l'exigence constitutionnelle de la procédure régulière, garantie par le cinquième amendement. Ils n'étaient accusés d'aucun crime. Il n'y a eu aucune possibilité pour eux, pas plus que pour tous ceux qui ont été assassinés par drone, de remettre en question l'ajout de leur nom sur la «liste des exécutions» d'Obama. Le gouvernement n'a jamais présenté la moindre preuve de ses allégations contre eux devant un juge.



Barack Obama a présenté une justification tortueuse des assassinats extrajudiciaires, le 23 mai dernier à l'Université de la défense nationale à Washington DC

Dans une tentative de faire corréler la défense de ces assassinats avec les faits, Obama choisit ses mots avec soin. Il n'a pas fait référence à la «procédure légale régulière», comme c'est écrit dans la constitution. C'est parce que le gouvernement s'appuie sur l'argument que la «procédure régulière» est constituée par les délibérations internes au pouvoir exécutif, entre le président et ses proches conseillers, et ne requiert pas l'intervention de magistrats indépendants.

La déclaration d'Obama sur l'usage de drones au-dessus du sol américain pour tuer des citoyens américains était également formulée avec soin. Il n'a pas dit que l'usage de ces drones serait inconstitutionnel, seulement que, à son avis, le président ne devrait pas les utiliser. Au début de l'année, Holder a déclaré que l'armée peut tuer un citoyen américain aux États-Unis même sans que cela soit illégal.

Obama est allé jusqu'à dire, «Mais quand un citoyen américain part à l'étranger pour mener une guerre contre l'Amérique et manigance activement de tuer des citoyens américains, et lorsque ni les États-Unis ni leurs partenaires ne sont en position de le capturer avant qu'il réalise son plan, sa citoyenneté ne devrait plus pouvoir lui servir de bouclier, pas plus qu'un tireur embusqué tirant sur une foule innocente ne devrait être protégé contre une équipe d'intervention spéciale de la police.»

«Voilà qui était Anwar Awlaki» a prétendu Obama, avant de faire une série d'accusations sans preuve. «Il était continuellement en train d'essayer de tuer des gens. Il a contribué à superviser le plan de 2010 pour faire exploser des bombes dans deux avions-cargos qui se rendaient aux États-Unis. Il était impliqué dans la préparation de l'explosion d'un avion transportant des passagers en 2009. Quand Farouk Abdulmutallab, le terroriste du jour de Noël, est allé au Yémen en 2009, Awlaki l'a accueilli chez lui, approuvé son opération suicide, aidé à réaliser sa vidéo qui allait être montrée après l'attaque, et ses dernières instructions étaient de faire exploser l'avion quand il serait au-dessus du sol américain.»

Rien de tout cela ne touche à l'essentiel. La Constitution exige que les accusations d'activité illégale soient prouvées devant un tribunal. Aucun tribunal n'a jamais déterminé la validité d'aucune de ces preuves, et donc le meurtre d'Awlaki était inconstitutionnel.

Dans une tentative de donner une plus grande couverture légale

Suite à la page (13)

Les puissances européennes financent Al Quaïda en achetant du pétrole pillé en Syrie

Par Johannes Stern

D'après un article paru le 19 mai dans le journal britannique Guardian, l'Union européenne (UE) finance directement des terroristes islamistes sunnites soutenus par les États-Unis et luttant en Syrie contre le régime du président Bashar El-Assad. Ces groupes sont en train de piller le pétrole dans certaines parties de la Syrie orientale qu'ils contrôlent et de le revendre aux pays européens à des prix défiants toute concurrence.

Le Guardian écrit : « La décision de l'UE de retirer les sanctions contre le pétrole syrien pour aider l'opposition a accéléré une ruée pour le contrôle des puits et des pipelines dans les zones contrôlées par les rebelles et a aidé à consolider l'emprise des groupes jihadistes sur des ressources essentielles du pays. »



D'après le Guardian, les principaux bénéficiaires de la levée des sanctions de l'UE sont le Front Al Nusra et d'autres groupes terroristes islamistes du même genre. « Jabhat al-Nusra, affilié à Al Quaïda et d'autres groupes islamistes extrémistes, contrôle la majeure partie des puits de pétrole dans la province de Deir Ezzor. Ils ont fait fuir des tribus sunnites locales, parfois par la force. Ils ont également pris le contrôle d'autres champs de pétrole contre des groupes kurdes plus loin au Nord-Est, dans le gouvernorat d'al-Hasakah. »

La décision de l'UE de reprendre le commerce avec des champs de pétrole tenus par Al Nusra dément complètement le mensonge selon lequel les puissances impérialistes mènent une guerre en Syrie pour obtenir un changement du caractère répressif du régime syrien. En fait, ils construisent et soutiennent des forces profondément réactionnaires qui oppriment la population.

Ces événements montrent également que la prétendue « guerre contre le terrorisme » -- l'affirmation que Washington et l'UE luttent contre Al Quaïda, qui a servi de justification pour les invasions décidées par les

Suite à la page (13)

Suite de la page (12) Les puissances européennes...

États-Unis de l'Irak et de l'Afghanistan – est un mensonge. L'impérialisme arme et finance des groupes terroristes liés à Al Quaïda qui commettent de terribles crimes contre la population syrienne, livrant ses richesses à l'UE et à Washington.

La revue allemande Spiegel Online a récemment fait un reportage sur la manière dont les islamistes fournissent les marchés mondiaux en pétrole syrien à des prix sacrifiés : « Depuis février, le groupe rebelle Liwa al-Islam contrôle le champ pétrolifère d'al-Thaura dans le gouvernorat d'ar-Raqqah […] les rebelles d'al-Thaura vendent dix cargaisons de camions-citernes chaque jour. Ils se font de l'argent facile et demandent environ 13 dollars du baril. Sur le marché mondial, cependant, un baril se vend 100 dollars, mais cela n'a pas grande importance ici. »

Abu Saif, un autre combattant islamiste de la brigade Ahar, liée aux Frères musulmans donne une autre version de la façon dont les islamistes pillent la Syrie. Jabhat al Nusra investit dans l'économie syrienne pour renforcer sa position en Syrie et en Irak. Les combattants d'al-Nusra vendent tout ce qui leur tombe sous la main, du blé aux pièces archéologiques en passant par l'équipement industriel, les outils de forage, les voitures, les pièces détachées et le pétrole brut.

Pour sécuriser le pétrole, les terroristes assassinent toute personne qui leur barre la route. Dans un cas très connu, les combattants d'Al Nusra ont rasé le village d'al-Musareb près de Deir Ezzor, tuant 50 de ses habitants après une dispute avec des membres des tribus locales au sujet d'un pétrolier. Les meurtres de masse par lesquels les groupes terroristes contrôlent le territoire dont ils ont besoin pour approvisionner en pétrole l'impérialisme européen sont prouvés par des vidéos disponibles sur YouTube.

Les puissances impérialistes s'appuient sur des groupes terroristes dans le cadre de leur stratégie pour contrôler les vastes ressources énergétiques du Moyen-Orient et d'Asie centrale. Ces intérêts fondamentaux sous-tendent les guerres menées contre l'Afghanistan, l'Irak, et la Libye, ainsi que les préparatifs en cours d'une guerre contre l'Iran chiite – auquel le régime d'Assad à dominante alaouite est étroitement lié. Comme la Syrie, l'Iran a longtemps été sur la "liste noire" de l'impérialisme, depuis que Washington et ses alliés d'Europe et du Moyen-Orient le considèrent comme l'un des principaux obstacles au contrôle du commerce du pétrole dans le Golfe persique, et par conséquent du monde entier.

Ce viol de la Syrie arrache son voile à la décision cynique des organisations de la pseudo-gauche des classes moyennes – comme l'International Socialist Organisation (ISO), le parti allemand Die Linke, le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) en France, ou encore le Socialist Workers Party (SWP) de Grande-Bretagne – de présenter la guerre en Syrie comme une « révolution ». Leur position de classe émerge clairement maintenant : elles applaudissent le pillage du pétrole syrien pour faire monter les profits des groupes pétroliers et en font une « révolution » et elles présentent les pillards comme des « révolutionnaires. »

Le soutien étranger de plus en plus fort accordé aux forces islamistes sunnites est accompagné de nouvelles menaces de la part de l'impérialisme américain et de ses alliés pour faire fuir Assad, et accélérer les préparatifs pour une intervention militaire directe.

Lors d'une conférence de presse avec le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan jeudi dernier à Washington, le président américain Barack Obama a promis « d'exercer une pression de plus en plus forte sur le régime d'Assad et de travailler avec l'opposition syrienne. Nous sommes d'accord sur le fait qu'Assad doit partir. »

Vendredi, le chef de la CIA, John Brennan, a rencontré le premier ministre israélien Benjamin Netanyahou, le ministre de la Défense Moshe Ya'alon, le chef d'état-major de l'armée israélienne Benny Gantz, et le chef du Mossad Tamir Pardo pour discuter de la Syrie. Lors d'une réunion du gouvernement le lendemain, Netanyahou a menacé de lancer de nouveaux raids aériens contre la Syrie, disant qu'Israël agirait « avec détermination […] pour garantir les intérêts suprêmes de l'Etat d'Israël et empêcher le transfert d'armes sophistiquées au Hezbollah et à d'autres éléments terroristes. »

Israël a déjà bombardé Damas il y a deux semaines, ostensiblement pour empêcher des armes d'être transférées de la Syrie au Hezbollah. La milice chiite libanaise est un allié proche de la Syrie et de l'Iran et est considérée comme un des principaux obstacles à la domination militaire d'Israël au Proche-Orient.

Samedi, le président Syrien Bashar el-Assad a accordé un entretien au journal argentin Clarin et à l'agence de presse argentine Telam, depuis son palais de la capitale syrienne, Damas. Il a juré de rester au pouvoir, accusant Israël et d'autres « puissances étrangères » de soutenir l'opposition islamiste. « Israël soutient directement les groupes terroristes de deux manières, premièrement il leur accorde un soutien logistique, et il leur dit également quels sites attaquer et comment les attaquer, » a-t-il dit.

Il a nié que son gouvernement ait utilisé des armes chimiques, disant que « l'Occident » pourrait orchestrer une intervention en s'appuyant sur de fausses accusations : « L'Occident ment et invente des preuves pour déclencher des guerres ; c'est dans ses habitudes. »

Il a dit qu'une intervention est « une probabilité claire, en particulier maintenant que nous avons réussi à faire reculer les groupes armés dans de nombreuses régions de Syrie. » Cependant, il a ajouté « nous sommes prêts à parler à toute personne qui veut bien parler, sans exception. »

Assad a clairement dit qu'il espérait rester au pouvoir en convainquant Washington qu'il est un garant des intérêts américains plus fort et plus fiable qu'Al Quaïda dans la région : « l'Amérique est pragmatique. S'ils se rendent compte qu'ils sont battus et que le régime est vainqueur, les Américains trouveront un accord avec le pouvoir réel. »

Cette soumission à Washington montre la faillite du nationalisme arabe. En fait, comme le dit clairement le reportage du Guardian, Washington et ses alliés impérialistes européens financent et soutiennent l'opposition islamiste pour faire tomber le régime.

Le gouvernement d'Obama est également en train d'augmenter ses efforts pour parvenir à un accord avec Moscou, le principal allié de la Syrie. Le week-end dernier, le ministre des Affaires étrangères Russe Sergei Lavrov est tombé d'accord avec son homologue Américain John Kerry pour négocier une fin de la guerre syrienne. Au cours d'une telle conférence, Washington insisterait pour une sortie « négociée » d'Assad et son remplacement par un pantin plus manipulable approuvé par Moscou.

Lavrov cherche également à calmer les inquiétudes américaines et israéliennes concernant les possibles ventes de missiles russes à la Syrie. Il a insisté pour dire que ces armes « n'altéraient en aucun cas l'équilibre des forces dans cette région ou ne donnaient un avantage dans la lutte contre l'opposition. »

La Russie ne fournirait à la Syrie que des missiles de défense côtière SS-N-26, mais aucun SA-21 anti-aérien, dans le cadre d'une vente conclue en 2011. Lavrov a également juré que la Russie ne signerait aucun nouvel accord avec la Syrie.

Wsws 20 mai 2013



Jabhat al-Nusra, affilié à Al Quaïda et d'autres groupes islamistes extrémistes, contrôle la majeure partie des puits de pétrole dans la province de Deir Ezzor

Suite de la page (12)

officiels ne sont pas les seules plateformes où l'occupation de la Palestine peut être discutée et traitée de façon appropriée.

Près de 20 ans ont passé depuis les accords d'Oslo, l'occupation israélienne semble encore plus fortement enracinée qu'en 1993. Il y a peu de doute sur le fait que le mouvement pour le boycott ne cesse de monter, et pas seulement à cause des nouvelles de plus en plus fréquentes d'artistes et universitaires refusant de se rendre en Israël ou de participer à des événements parrainés par Israël.

Tout aussi important le soutien massif apporté par la société civile qui permet à des artistes, universitaires et à d'autres de suivre le boycott sans craindre des représailles.

On sait désormais qu'une lettre à Hawking, visant à le dissuader de se joindre à la conférence, a été signée par 20 universitaires de haut niveau venant de plusieurs universités, dont le MIT, Cambridge, London, Leeds, Southampton, Warwick and Newcastle.

Les professeurs ont dit à Hawking qu'ils étaient « surpris et profondément déçus » qu'il ait accepté de participer à la conférence, à laquelle devaient assister également l'ancien premier ministre britanique Tony Blair et l'ancien président américain Bill Clinton, chacun traînant un lourd passif en termes d'accusations de crimes de guerre, du Soudan à l'Afghanistan en passant par l'Irak.

Mais la critique de la position d'Hawking ne vient pas seulement d'Israël et du cercle prévisible de ses partisans irréductibles.

Il vient aussi de certains qui se présentent comme des partisans de la cause du camp de la solidarité palestinienne. Ce dernier groupe, qui diminue en nombre et en audience, avance que le boycott dans tous les aspects de la vie universitaire, culturelle et politique israélienne joue le jeu de l' « antisémitisme » et de la « délégitmisation » d'Israël.

Mais un mouvement de solidarité qui limite son boycott à quelques entreprises israéliennes qui ont des liens avec les colonies de Cisjordanie, comment peut-il espérer atteindre des résultats tangibles, à long-terme ?

Ceux qui pensent qu'il suffit de boycotter l'occupation ne semblent pas comprendre la nature de la relation entre les colons de Cisjordanie et le gouvernement israélien.

Israël traite les colonies et leurs habitants bien-armés comme une partie et une parcelle de l'État et de l'économie israélienne.

Ils sont résidents d'Israël même s'ils vivent près de Ramallah. Il n'y a pas de séparation, quoi qu'on puisse attendre d'imaginaires « lignes vertes ». Et désormais avec le mur d'apartheid, même cette séparation s'efface et se redéfinit.

Les Palestiniens de Gaza ou de Naplouse ne voient pas de différence entre un soldat qui vit dans une colonie juive illégale ou un autre qui vit en Israël. Ils sont tous capables de commettre des meurtres, comme un certain nombre l'ont déjà fait, peu importe les considérations de géographie ou de frontières.

La société civile internationale ne doit pas tomber dans le piège d'illusoires distinctions. Voilà ce qui fait prendre à la décision d'Hawking de boycotter une conférence organisée en Israel des « proportions cosmiques ». Il est moralement défendable et éthiquement juste, des qualités qui correspondent bien au formidable homme de raison qu'est Stephen Hawking.

Solidarité internationale
26 mai 2013

Suite de la page (12) La défense tortueuse...

à ses actions, Obama a ensuite suggéré que le Congrès pourrait envisager d'établir des mécanismes pour superviser les décisions du président et tenter de légaliser ce qui a été fait rétroactivement. Cela pourrait impliquer «une cour spéciale pour évaluer et autoriser les actions létales» ou un «comité de supervision indépendant au sein de l'exécutif.» Aucun des deux ne serait autre chose qu'un système de validation automatique des décisions du président.

Ces arguments étaient combinés avec un certain nombre de déclarations révélatrices sur l'état de la démocratie américaine. «De l'usage des drones à la détention des suspects de terrorisme, la décision que nous prenons définira le type de nation et de monde que nous allons laisser à nos enfants», a dit Obama. «Donc, l'Amérique est à la croisée des chemins. Nous devons définir la nature et l'ampleur de cette lutte, sinon c'est elle qui nous définira. Nous devons garder à l'esprit l'avertissement de James Madison selon lequel aucune nation ne peut préserver sa liberté au milieu de guerres continuelles.»

Obama admet ici qu'un des graves dangers qui pèsent sur ce qu'il reste de démocratie aux États-Unis ne vient pas d'Al Quaïda ou du terrorisme international, mais du sein même de l'appareil d'État américain. Les actions de l'état, dont celles du gouvernement Obama en particulier, ont changé la société américaine et ont remis en question la viabilité des formes de gouvernement démocratiques.

Quand il a parlé de Guantanamo, Obama est revenu sur le même thème. Après avoir répété un appel à la fermeture des installations, qui comprend la proposition d'établir une base permettant d'accueillir les commissions militaires directement sur le sol des États-Unis, Obama a prévenu: «l'Histoire fera peser un dur jugement sur cet aspect de notre lutte contre le terrorisme et ceux d'entre nous qui ne parviendraient pas à y mettre fin. Imaginez un futur dans 10 ans ou 20 ans où les États-Unis d'Amérique détiennent toujours des gens qui n'ont été accusés d'aucun crime sur un territoire qui ne fait pas partie du pays […] est-ce là ce que nous sommes? […] est-ce cela l'Amérique que nous voulons laisser à nos enfants?»

Par ses propres actions, la réponse qu'a donnée le gouvernement Obama à ces questions est: oui.

Le discours d'Obama exprime la profonde crise de l'État américain alors qu'il effectue une rupture violente et définitive avec la démocratie bourgeoise. Au moins au sein d'une section de la classe dirigeante, il y a la crainte que l'État dans son ensemble est en danger de perdre toute légitimité aux yeux de la population des États-Unis et du monde. Cette crainte est entièrement justifiée.

Wsws 24 mai 2013

Le premier ministre de Sainte Lucie entame une visite à Cuba

La Havane, 27 mai, (RHC).- Le premier ministre de Sainte Lucie, Kenny Davis Anthony, est arrivé à La Havane en visite durant laquelle il aura des conversations officielles avec le président Raul Castro. Au programme de sa visite qui s'étendra jusqu'au premier juin, figure un hommage au Héros National cubain, José Martí, sur la Place de la Révolution et une visite au Centre d'Ingénierie Génétique et de Biotechnologie, du pôle scientifique de La Havane.

Les deux pays ont établi des relations diplomatiques en 1979 et ils entretiennent des liens de coopération dans les domaines de la santé, de la construction et du sport. Les services médicaux ont débuté en 2001. Jusqu'à présent 139 coopérants cubains ont prêté leurs services en Sainte Lucie. La présence médicale cubaine inclut aussi le personnel de l'Opération Miracle, visant à traiter les maladies oculaires. Cette opération a rendu la vision à des milliers de personnes en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Pour ce qui est de la coopération dans le domaine de l'éducation, elle a commencé en 1988. Depuis lors, 313 étudiants de Sainte Lucie ont été diplômés à Cuba, 241 dans des spécialités liées à l'éducation, 60 dans la santé et 12 en éducation physique et sport.



Le premier ministre de Sainte Lucie, Kenny Davis Anthony, à La Havane

À l'heure actuelle, 77 jeunes font leurs études supérieures à Cuba.

Le Président de l'Éthiopie reçoit le Président du parlement cubain

Addis Abeba, 27 mai (RHC)- Le Chef de l'État de l'Éthiopie, Girma Woldegiorgis, a reçu à Addis Abeba le président de l'Assemblée Nationale de Cuba, Esteban Lazo, qu'il a remercié de la coopération que Cuba apporte à son pays depuis des années. Au cours de leur entretien cordial au palais présidentiel, le président éthiopien a exprimé à Esteban Lazo sa gratitude pour le grand nombre d'Éthiopiens qui ont été formés à Cuba comme professionnels dans différents domaines. Il a rappelé l'aide militaire de La Havane à son pays lors de l'invasion somalienne.

Auparavant, le président de l'Assemblée Nationale de Cuba s'était entretenu avec le chef du secrétariat du Front Démocratique Révolutionnaire du Peuple Éthiopien , parti au pouvoir, Rewan Hussein et avec le président du parlement, Abdullah Gemeda Dago. Esteban Lazo et la délégation qui l'accompagne étaient arrivés vendredi à Addis Abeba pour participer aux festivités à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'OUA, l'Organisation de l'Unité Africaine devenue l'UA, l'Union Africaine.

Les FARC-AP et le gouvernement colombien adoptent un accord sur le thème agricole

La Havane, 27 mai (RHC- AIN-PL-EFE- AFP)- Les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie- Armée du Peuple, FARC- AP et le gouvernement colombien ont annoncé ce dimanche à La Havane, qu'ils ont abouti à un accord pour rénover la configuration de la campagne dans ce pays au moyen d'une réforme rurale intégrale.

Obtenu après six mois de négociations, l'accord comporte six points qui ont été lus dans notre capitale, par des représentants de Cuba et de la Norvège, pays garants du dialogue de paix entre le gouvernement et ce groupe guérillero de Colombie. Les deux parties ont signé l'accord centré de manière générale sur les gens, le petit producteur. Il garantit l'accès et la distribution des terres, prévoit de lutter contre la pauvreté et de réactiver l'économie à la campagne.

Il s'agit de commencer des transformations pour effacer les effets du conflit armé prolongé en Colombie et pour indemniser les victimes du dépouillement et du déplacement forcé. Le président colombien, Juan Manuel Santos, a qualifié de pas fondamental le premier accord entre le gouvernement et les FARC-AP pour mettre fin à plus d'un demi-siècle de conflit armé dans la nation sud-américaine. De nombreuses personnalités politiques de la Colombie dont le président du parti libéral, Simón Gaviria le président du Sénat , Roy Barreras et l'ex sénatrice, Piedad Córdoba, ont exprimé leur allégresse au sujet de cet accord sur les terres. Le président Nicolas Maduro a déclaré que l'accord, annoncé à Cuba, remplit de joie tout le Venezuela, pays qui avec le Chili accompagnent aussi les dialogues de paix entre la guérilla et le gouvernement de la Colombie.

La cause des 5 antiterroristes cubains est appuyée au Venezuela

La Havane, 25 mai (RHC)- Des membres du Comité de Solidarité et de Fraternité Cuba-Venezuela et des travailleurs de l'industrie pétrochimique ont installé dans l'Etat de Zulia un grand panneau de propagande pour appuyer la cause des 5 antiterroristes cubains condamnés aux États-Unis. Le panneau, installé dans le district de Miranda, montre les visages de Gerardo Hernández, Fernando González, Ramón Labañino, Antonio Guerrero et René González, qui, en 1998 ont été emprisonnés pour avoir surveillé les organisations terroristes de Miami afin de prévenir Cuba des attentats la prenant pour cible. René González, qui, après avoir purgé sa peine de prison, était soumis à un régime de liberté surveillée pendant trois ans, a reçu l'autorisation de la juge Joan Lenard de rester définitivement à Cuba en échange de la perte de sa nationalité étasunienne. Au cours du meeting, le conseiller de l'Ambassade de Cuba au Venezuela, Luis García, a exprimé sa gratitude pour ce geste solidaire de la part de ceux qui, dans cette nation sud-américaine, se sont joints à la campagne internationale en faveur des 5.

Le Venezuela accueillera la 7ème Rencontre Continentale de Solidarité avec Cuba

La Havane, 25 mai (RHC)- Le coordonnateur général de la 7ème Rencontre continentale de Solidarité avec Cuba, Horacio Pinto, a signalé que la rencontre rassemblera à Caracas près de 300 délégués et plus d'une trentaine de personnalités du 24 au 27 juillet.

Horacio Pinto a ajouté que la rencontre montrera également les progrès faits dans l'intégration des peuples du continent et que ses axes thématiques seront la lutte pour la levée du blocus étasunien contre Cuba et la politique agressive de Washington envers l'île. Il a précisé que la rencontre coïncidera avec le 230ème anniversaire de la naissance de Simon Bolivar ; qu'elle analysera le legs historique du Président défunt Hugo Chavez et la bataille internationale pour la cause des 5 antiterroristes cubains condamnés aux États-Unis.

Gloria Ochoa présidente de Cubadisco 2013 met l'accent sur l'importance de cette rencontre

La Havane, 27 mai, (RHC)- Gloria Ochoa, présidente de Cubadisco 2013, la foire et fête du disque cubain a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre pour les échanges socio-culturels. Elle a souligné que le fait d'avoir l'Équateur comme invité d'honneur a été un honneur pour Cubadisco car, depuis plusieurs années, des artistes équatoriens y participent pour faire connaître la culture de leur pays essentiellement dans les genres folkloriques et traditionnels, ce qui réaffirme la richesse et l'identité culturelles de ce pays.

Elle a ajouté : « Cubadisco est l'un des événements les plus importants du système de la musique et du ministère de la culture car il accueille non seulement des représentants de la production musicale, mais de toutes les manifestations artistiques en fonction de la culture. Maintenant nous avons essayé de reprendre le concept de foire commerciale dont nous avons besoin pour le financement de cette industrie. Je crois que Cubadisco est le cadre approprié. Il y avait une foire au début et il la reprend maintenant. Il a convoqué non seulement les institutions de la musique. Je crois que la culture cubaine est en fête.

Tout ce qu'il y a de mieux dans la création des intellectuels cubains doit être montré pour que le peuple cubain et les invités du monde puissent en apprécier la valeur. Cette édition de Cubadisco a invité 16 pays, pas seulement d'Amérique, mais aussi d'autres latitudes dont l'Europe, avec la Grande Bretagne, et l'Asie. Je pense que c'est un moment pour que la culture cubaine montre au monde ce qu'elle a de mieux et puisse s'exprimer dans son propre langage, montrer ce que nous sommes car c'est la seule façon de nous défendre d'une culture globalisée dans laquelle l'impérialisme et le néolibéralisme tentent d'annuler l'indépendance et la liberté des peuples. Je pense que Cubadisco est une fête en défense de l'identité des peuples du monde ».

Visite officielle du Premier ministre haïtien



A droite : Miguel Diaz-Canel Bermudez, Premier vice-président du Conseil d'État et du Conseil des ministres et le Premier ministre haïtien Laurent Salvador Lamothe

Miguel Diaz-Canel Bermudez, Premier vice-président du Conseil d'État et du Conseil des ministres, a reçu, le jeudi 16 mai, M. Laurent Salvador Lamothe, Premier ministre et ministre de la Planification et de la coopération externe de la République d'Haïti, qui a effectué une visite officielle dans notre pays.

Au cours de cet entretien fraternel, les deux dirigeants ont exprimé leur satisfaction pour les liens étroits d'amitié et de solidarité entre Haïti et Cuba, et ont ratifié leur volonté de continuer d'œuvrer à leur approfondissement, notamment dans le domaine de la coopération. Ils ont également échangé des vues sur plusieurs sujets de l'actualité régionale et internationale.

Le Premier ministre haïtien était accompagné par MM. Oswald Thimoléon, secrétaire d'État à l'alphabétisation, et Jean-Victor Généus, ambassadeur d'Haïti à Cuba. Pour la partie cubaine étaient présents le ministre des Relations extérieures Bruno Rodriguez Parrilla, le ministre du Commerce extérieur et des investissements Rodrigo Malmierca Diaz, et le ministre de la Santé publique Roberto Morales Ojeda.

M. Laurent Salvador Lamothe s'est également entretenu avec Esteban Lazo Hernandez, membre du Bureau politique et président de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire.

M. Lamothe et Esteban Lazo se sont félicités de l'excellent état des relations entre nos deux pays, et ont manifesté leur volonté de continuer de renforcer nos liens d'amitié. Ils ont également saisi l'occasion pour passer en revue les principaux accords de coopération, notamment dans les sphères de l'agriculture, de la santé et de l'éducation.

Le Premier ministre haïtien a souligné les progrès atteints en matière de coopération pour le développement de son pays, et il a exprimé tout l'intérêt de son gouvernement à renforcer les échanges dans des sphères comme la pêche, le tourisme et le secteur minier.

Lors d'un point de presse donné avant son départ, M. Laurent Lamothe a salué les résultats de son séjour, qu'il a qualifié de visite de travail et d'amitié.

Il a expliqué qu'il avait eu l'occasion de discuter avec les autorités cubaines de la manière d'étendre l'alphabétisation dans son pays afin d'atteindre le chiffre de 600 000 personnes alphabétisées, et il a annoncé l'intention des deux gouvernements de créer un réseau de pharmacies populaires communautaires au service de la population haïtienne.

Dans le cadre de son programme d'activités, le Premier ministre haïtien a rendu hommage au Héros national José Marti, sur la Place de la Révolution de La Havane.

Depuis le début de la coopération cubaine en Haïti, en 1998, 11 327 de nos coopérants ont prêté leurs services dans ce pays frère. Ils sont au nombre de 686 à l'heure actuelle.

Granma. La Havane. 24 Mai 2013

A quoi servent

Suite de la page (4)

nécessaire d'ajuster leurs salaires, de bien les rémunérer. Il est tout aussi normal que mon salaire soit supérieur par rapport à ce que touchent mes collaborateurs » ?

Qui sont ces « tiers » dont les prestations de service pour le seul exercice fiscal 2011-2012 s'élèvent à plus de trois millions USD ?

Qui fait partie de ce personnel de carrière (agent de la fonction publique) du Conatel rémunéré en USD sur les deux comptes courants où se trouve l'argent du fonds? Qu'en pensent l'OMRH (l'Office de Management des Ressources Humaines) et le Ministère de l'Economie et des Finances?

La loi des finances ne catégorise-t-elle pas le personnel de l'administration publique en personnel régulier et personnel contractuel ?

Remarquons que les documents disponibles ne font nullement mention de la dotation budgétaire de 9.681.951 Gourdes votée par le parlement pour l'exercice 2011-2012 dont 95% servent à payer des salaires des employés du CONATEL.

10- Un audit des dépenses effectuées sur les deux comptes courants s'impose

Le propriétaire de la compagnie de téléphonie mobile Digicel, Denis O'Brien, au début de l'année 2012 avait réclamé un audit du fonds national de l'éducation.

En effet dans une interview au New York Times publiée le 6 janvier 2012, M. O' Brien, suite à des rumeurs faisant état d'un trou de 26 millions de dollars, avait exigé un audit. « J'ai abordé la question avec le président Martelly, il y aura un audit. J'en ferai une affaire personnelle », a martelé le PDG de la Digicel indiquant que l'audit se fera d'une manière ou d'une autre.

Aujourd'hui, devant l'évidence que ces fonds ont été utilisés de manière impropre et en dehors des normes, un audit des dépenses effectuées sur les deux comptes affectés auxdits fonds s'impose.

11- À propos des bases légales de la collecte de fonds et des dépenses effectuées

Dans la note circulaire en date du 23 mai 2011 (voir document annexé) du Conseil National des Télécommunications (CONATEL) relative au tarif des appels téléphoniques internationaux entrants, le régulateur avait annoncé les mesures suivantes :

1- Le tarif régulier des appels internationaux entrants passera à un tarif plancher de vingt-trois (23) centimes USD par minute



Martelly et Lamothe

2- Les opérateurs garderont dix-huit (18) centimes et verseront au CONATEL les cinq (5) centimes additionnels exempts de toute charge fiscale

3- Les cinq (5) centimes alimenteront la caisse du Fonds National pour L'éducation gérée par un Conseil d'administration de sept (7) membres

4- Une date limite jusqu'au 30 juin 2011 est fixée pour la régularisation des cartes d'appel en circulation.

A ce sujet il convient de faire remarquer qu'une note circulaire est un acte administratif par lequel le responsable d'un service public adopte des mesures administratives tendant à l'exécution d'une loi préexistante. Cependant, compte tenu du fait qu'il n'existe pas une loi qui autorise cette taxe de cinq centimes par minute, la note circulaire ne peut en aucun cas créer cette obligation.

12- A propos de l'arrêté présidentiel du 9 septembre 2011 (moniteur du 14 septembre)

Le Moniteur du 14 septembre 2011 (N0. 129) rend officiel un arrêté présidentiel daté du 9 septembre « autorisant la déduction des fonds versés par les opérateurs à l'Etat haïtien, via le Conseil National des Télécommunications et le dépôt de la balance sur un compte créé à ce effet »

Les dispositions de cet arrêté ne parlent pas de Fonds National pour l'Education (FNE) mais stipulent :

« Article 1- Le prix plancher des appels entrants internationaux est fixé à vingt-trois centimes de dollar américain (USD 0.23) à la minute.

Article 2.- De ces vingt-trois centimes de dollar américain (0.23 USD) cinq centimes de dollar américain (USD 0.05) seront versés par les opérateurs à l'Etat Haïtien via le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) ;

Article 3.- Le Conseil National des Télécommunications pourra déduire de ces fonds des frais relatifs à la mise en place des mécanismes de lutte contre la fraude téléphonique et déposer la balance sur un compte spécial créé à cet effet. »

Cet arrêté a voulu confirmer la contribution de cinq (5) centimes USD établie par la note circulaire du Conatel en date du 23 mai 2011.

Cependant l'article 218 de la Constitution dispose : « aucun impôt au profit de l'Etat ne peut être établi que par une loi…. »

13- Une invitation à la sagesse d'un opérateur qui, depuis, a laissé le marché des télécommunications en Haiti

Nous croyons qu'il est utile de soumettre à l'attention des lecteurs, pour information, le point de vue d'un opérateur du secteur des télécommunications qui a, depuis, abandonné le marché des télécommunications en Haïti.

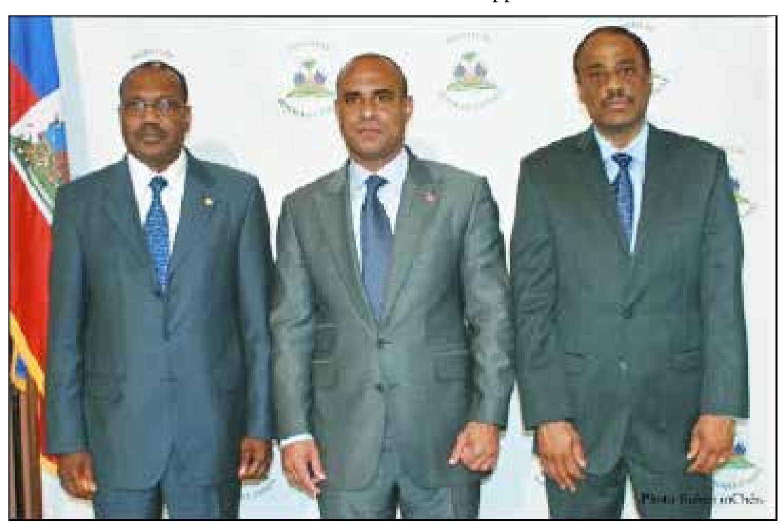
En effet dans une correspondance en date du 8 juin 2011 adressée à la Direction Générale du Conatel en réponse à la note circulaire du 23 mai 2011 du Conatel (voir copie lettre de Voila/Comcel annexée), la COMCEL/Voila , après avoir exposé sa position face à cette décision du CONATEL d'établir une taxe de cinq cents par minute sur les appels internationaux rentrants et fait des propositions au Gouvernement , avait conclu ainsi sa lettre : « La Comcel estime qu'une telle initiative exige l'inclusion du Parlement et se porte donc disponible à travailler avec le CONATEL, le Gouvernement et le Parlement afin de créer le cadre légal pour la réalisation de la vision louable du Président Martelly de vouloir scolariser la jeunesse. Nous sommes convaincus que vous conviendrez que nous ne pouvons réfléchir au futur de nos jeunes et à un projet tant important, sans nous assurer du respect intégral des prescrits légaux de la République »

Considérations générales

A date 50.406.648,81 USD (Cinquante millions quatre cent six mille six cent quarante huit dollars américains quatre vingt un centimes) ont été collectés par le CONATEL sur les appels internationaux entrants. Selon le CONATEL, 2.151.865,43 USD (deux millions cent cinquante un mille huit cent soixante cinq dollars américains quarante trois centimes) doivent encore être perçus pour la période du 15 juin 2011 -16 avril 2013.

Pour la seule période de 12 mois considérée dans le présent rapport, plus de 8 millions USD ont été dépensés par le CONATEL à partir des deux comptes courants en question (BRH # 131606267 et BNC # 1661017435).

Les documents disponibles laissent comprendre au 30 septembre 2012, qu'environ 30 millions USD ont été virés au compte spécial du trésor public (CSTD) à partir des deux comptes courants du fonds.



De gauche à droite : le secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Hamadoun Touré, le Premier ministre Laurent Lamothe et le directeur général du Conseil national des télécommunications (CONATEL), Jean Marie Guillaume

Quelle utilisation a été faite par l'Administration Martelly-Lamothe de ces 30 Millions USD transférés au Ministère de l'Economie et Finances ?

Alors que des responsables du Ministère de l'Economie et des Finances, lors d'une audition, s'étaient engagés à ne pas débourser, avant le vote d'une loi par le Parlement Haïtien, un cent à partir des fonds collectés dans le cadre du programme « lekol gratis », aujourd'hui il est clair que des dépenses ont été effectuées de manière impropre sur les deux comptes affectés aux fonds collectés. Le Directeur Général du Conatel l'admet d'ailleurs dans la correspondance déjà mentionnée, mais il a demandé une autorisation de passer outre. Autorisation qu'il a obtenue très certainement puisque des documents attestent que les deux comptes ont été débités dans ce cadre.

Par conséquent des explications doivent être fournies au sujet des plus de 20 Millions USD restants.

Conclusion

Au moment où dans les différents départements géographiques du pays, des professeurs, des élèves et des directeurs d'école se dressent pour réclamer des meilleures conditions de travail, Il est inadmissible que des fonds collectés sur la diaspora haïtienne, même illégalement, pour servir et améliorer la qualité de l'Ecole en Haïti, puissent être utilisés dans des conditions pareilles, en dehors de tout contrôle et sans cadre légal.

Aussi souhaitons-nous que toutes les institutions concernées dans le dossier des fonds collectés sur les appels internationaux entrants puissent assumer pleinement toute leur responsabilité. Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère des Travaux Publics , Transports et Communication (MTPTC) , la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA), la Commission Nationale de Passation des Marchés (CNMP), entre autres, chacun en ce qui le concerne, devraient prendre toutes les mesures nécessaires pour, d'une part, sanctionner tous les manquements que nous avons documentés dans la gestion desdits fonds et d'autre part, s'assurer qu'une telle situation ne puisse ni continuer, ni se reproduire.

Vers une interpellation du Premier ministre Lamothe ?



Le Sénateur Steven Benoît

Comme cela avait été anticipé, le Premier ministre Lamothe ne s'est pas présenté, le mardi 28 mai, à une convocation à lui adressée par les sénateurs minoritaires de l'opposition. Une demande de report au 31 mai de ladite convocation, au nom du Premier Ministre absent, par le Secrétaire Général de la Primature Lucien Francoeur, a été dénoncée et refusée par des sénateurs exaspérés par la désinvolture du Premier ministre et de Lucien Francoeur lui-même mal placé pour solliciter le report, fût-ce même au nom du Premier ministres.

Le Sénateur Benoît a insisté auprès de ses collègues pour que soit lancée une procédure d'interpellation contre le Premier Ministre. C'est ce qui semble menacer le Chef du Gouvernement au cas où il ne se présenterait pas devant les parlementaires après trois convocations non respectées. Connaissant les procédés tortueux en usage à la Primature et dans les couloirs de la présidence, ces sénateurs ont-ils vraiment les moyens politiques de leurs menaces ? Vont-ils vraiment vers une interpellation du Premier ministre ? On verra bien.

Un public nombreux à San Francisco pour admirer les peintures d'Antonio Guerrero

Un public nombreux s'est donné rendez-vous pour l'inauguration de l'exposition Mariposas endémicas de Cuba (Papillons endémiques de Cuba), d'Antonio Guerrero, l'un des Cinq antiterroristes cubains injustement incarcérés aux États-Unis.

« Votre soutien et votre accueil fraternel représentent un immense encouragement, après 15 ans d'un injuste emprisonnement », a souligné le patriote cubain dans un message aux participants lors de la cérémonie qui s'est déroulée le 29 mars au Centre culturel Eric Quezada de La Mision, en plein cœur du quartier hispanique de San Francisco, en Californie.

Les 25 peintures à l'aquarelle nous transmettent la sensibilité et l'humanisme de Guerrero, qui a découvert ses dons de poète et d'artiste en prison.

« L'art libère l'esprit, mais pardessus tout, l'homme est libre lorsque, tel un papillon, il répand sur le monde paix et bonté ; lorsque le bien est tout ce que renferme sa pensée et son action », a précisé Antonio dans un communiqué que le Comité international pour la Liberté des Cinq a fait parvenir à l'agence Prensa Latina.

« Des gens de tous âges, dont beaucoup d'origine hispanique, ont manifesté leur étonnement en prenant connaissance de l'injustice commise contre Antonio Guerrero Gerardo Hernandez, Ramon Labañino, Fernando Gonzalez et René Gonzalez », souligne le document.

Le réalisateur Saul Landau a pris la parole pour inviter les participants à demander à leurs congressistes d'agir pour changer la politique de leur pays vis-à-vis de Cuba, et à adhérer à la campagne pour le retour des Cinq dans leur pays. (PL)

Granma. La Havane. 3 Avril 2013

Fidel félicite le président Rafael Correa

Cher Rafael:

Je vous félicite pour votre courageux discours d'aujourd'hui et la grande autorité morale et politique avec laquelle une fois de plus vous assumez la présidence de l'Equateur.

J'ai noté la fermeté de votre voix lorsque, de manière irréfutable, vous a condamné le blocus économique de Cuba. Quelque longue que puisse durer l'histoire incertaine de notre espèce, personne ne sera jamais en mesure de démontrer que les intérêts matériels bruts sont capables de créer des citoyens plus vertueux et honnêtes.

La jeune fille qui a présenté les insignes présidentiels démontre le contraire.

«Une idée juste, du fond d'une grotte, peut faire plus qu'une armée», déclarait José Martí, héros de notre indépendance.

Je vous félicite également pour votre hommage juste et sincère à Hugo Chávez, qui aimait tant l'Equateur.

Chaleureuse accolade,
Fidel Castro Ruz
May 24, 2013

Suite de la page (3)

ce sont des gangsters à col, de vrais gangsters ".

Franck Lauture a dit qu'il quitte le bureau du procureur avec toute son intégrité intacte. Lauture avait pris ses fonctions le 5 Novembre 2009 et après trois ans et six mois, il démissionne.

The Sentinel Staf
22 mai 2013

Suite de la page (7)

nourries ou pas du tout.

Selon une enquête conduite par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) au moins 1.5 million d'haïtiens vivent dans une situation d'insécurité alimentaire élevée. La CNSA a fait remarquer que cette situation est due aux ouragans Isaac et Sandy ainsi qu'à la période de sècheresse ayant touché le pays en 2012 et qui ont provoqué des pertes matérielles estimées à près de deux cents (200) millions de dollars américains. Mais selon l'organisation, l'ensemble des dix (10) départements du pays sont concernés par l'insécurité alimentaire. Le coordonnateur de la CNSA, Garry Mathieu souligne que, « 6.7 millions d'Haïtiens vivent dans l'insécurité alimentaire. Ceux d'entre eux qui connaissent une insécurité alimentaire modérée, environ 5 millions, ont accès à une alimentation réduite, soit deux repas par jour, ou encore, un et demi sur trois par jour. »

Lors de la conférence de presse du gouverneur de la Banque centrale la semaine écoulée, Charles Castel a fait savoir que les importations avaient diminué de 1% et que les exportations ont connu une hausse de 19%. Ceci est paradoxal quand on sait que la production nationale est en nette baisse depuis plusieurs années. Mieux encore, si les exportations ont augmenté et qu'en plus les transferts d'argent en provenance des haïtiens de l'étranger ont connu une augmentation de 8%, on ne comprendra certainement pas pourquoi la gourde se déprécie aussi fortement. Au contraire, la monnaie locale devrait se stabiliser. Car il n'y aurait pas trop de pression exercée sur la gourde. Il est difficile d'imaginer une stabilisation de la gourde sans une augmentation significative de la production nationale.

La gourde est soumise depuis quelques temps à une pression intense due à une tendance à la dollarisation de la société du fait qu'Haïti importe beaucoup et que presque toutes les transactions financières se font en dollar dans le pays. La gourde ne peut que chuter librement. Au niveau des supermarchés, des hôtels et des grandes surfaces, les prix des produits s'affichent en dollar même si l'équivalent en gourde est accepté au taux du jour. Parallèlement, des compagnies dominicaines exécutent actuellement plusieurs projets de construction en Haïti pour un montant de cinq cents millions (500, 000,000) de dollars américains. La facture se paie en dollars US. Cela provoque inévitablement une fuite de devise vers la république Dominicaine dont Haïti est devenue le principal marché pour écouler biens et services.

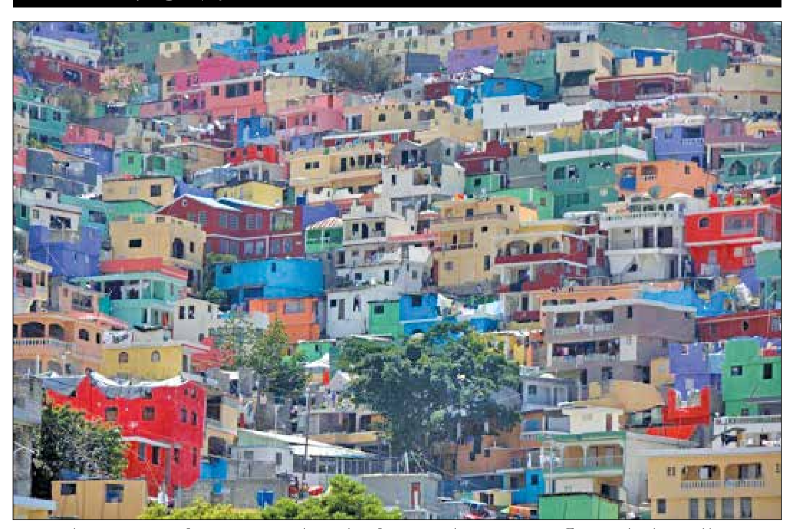
Intervenant également sur la baisse des recettes internes collectées cette année, le nouveau Ministre de l'Economie et des Finances Wilson Laleau se veut rassurant en estimant que la situation n'est pas trop grave. Mais elle est quand même grave (NDLR). Toutefois, il a indiqué qu'il faudra qu'on se serre les reins et qu'on fasse des choix difficiles pour redresser la situation. Tel n'est pas le cas pour le gouvernement qui continue d'effectuer des dépenses somptuaires et injustifiées. Les parlementaires n'ont toujours pas reçu leurs boni de 2012. Situation quasi similaire à la primature où les employés n'ont pas encore reçu leurs frais. Cela témoigne de la gravité de la situation économique et financière du pays.

Et le fait que des autorités financières ont dû intervenir en même temps sur la question pour calmer le jeu est un indicateur que ça va mal. Et il y a longtemps que de nombreuses voix se sont élevées invitant le gouvernement à réduire ses dépenses. Mais rien n'a été fait en ce sens. Cependant, le président de la commission finance du Sénat, Jocelerme Privert juge la situation des finances publiques peu rassurante. Connu pour être un expert en fiscalité, le sénateur Privert qui se base sur des informations publiées par le gouvernement a indiqué que pour les 6 premiers mois de l'exercice, les recettes fiscales sont en baisse par rapport aux prévisions qui sont de l'ordre de 52 milliards de gourdes pour l'année, soit environ 25 milliards de gourdes pour le premier semestre.

En attendant que des mesures de redressement viables soient prises, l'option des autorités monétaires semble consister à jouer au pompier. Le gouverneur de la Banque Centrale Charles Castel indique que la Banque de la République d'Haïti dispose d'assez de ressources pour continuer à injecter de la monnaie américaine pour stabiliser le marché des changes. Avec 1. 2 milliards de dollars de réserve nette et de 2 milliards de dollars de réserve brute, la Banque Centrale peut certainement intervenir pour tenter de diminuer la pression sur la gourde. Cependant, cela résoudra-t-il le problème si on ne met pas de l'ordre dans les dépenses de l'Etat? Et si la situation persiste, que feront les autorités monétaires du pays pour arrêter l'hémorragie de la gourde ? Le moins qu'il faut espérer, c'est qu'ils ne feront pas tourner la planche à billets.

Francklyn B. Geffrard
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)

Suite de la page (8)



Jalousie représente une bombe à retardement au flanc de la colline désertique qui surplombe la capitale

pour dénoncer à tout bout de champ, mais pour apporter des correctifs et donner suite aux revendications de la population. Une campagne électorale ne dure pas tout l'espace d'un mandat. Fini le temps des discours de campagne ou des prédécesseurs sont incriminés à tort ou à raison pour n'avoir pas fait du tout ou assez durant leur quinquennat!

Ce n'est pas non plus également un discours émaillé de diatribes contre un leader politique de l'opposition en "force" sur l'échiquier qui va solutionner le problème de l'environnement qui demande une intervention urgente. Les posters géants et affiches frappés à l'effigie du président et/ou du Chef du Gouvernement n'auront pas la vertu de convaincre non plus des citoyens dans un pays doté d'un seul Aéroport qui date de l'an de grâce. Au contraire, des doutes persisteront davantage sur la capacité des décideurs à résoudre les problèmes de la nation. Les slogans politiques vidés de leur contenu n'auront servi à rien, sinon qu'à un mauvais exercice intellectuel.

En temps pluvieux, il faut mettre au moins cinq heures de temps du Centre-Ville à Pernier via la Route de Frères. Après une journée de dur labeur, c'est trop demander à un habitant de la capitale qui doit gérer en plus le problème du black-out en arrivant chez lui le soir. Ce n'est pas du tout le signe d'un pays qui bouge où à la tombée de la nuit tout le bord de mer est vidé de ses habitués. Des écoliers résidant à Frères, tous âges confondus, doivent être sur pied de guerre vers quatre heures du matin, s'ils ne veulent pas être en retard en classe pour la rentrée à huit heures, vu que les meilleurs établissements privés d'enseignement" se situent tous au Centre-Ville de la capitale. Ces mêmes écoliers auront besoin d'à peu près trois heures de temps dans l'après-midi pour refaire ce même trajet en temps normal. Au total, six heures de temps de perdues à l'aller et au retour en transport public.

En dépit de tout cela, les responsables persistent et signent en faisant croire qu'ils sont sur la bonne voie. Les décisions micro pour résoudre des problèmes macro ne font pas non plus bonnes recettes pour un pays qui accuse un retard de plus de trois décennies par rapport à son voisin immédiat, la République Dominicaine.

Des vols sont annulés dimanche après-midi après qu'un avion brésilien eut été accidenté sur la piste de l'Aéroport International Maïs Gâté. D'autres avions ne peuvent ni décoller ni atterrir en raison de l'exiguïté de la seule piste existante. Nous sommes ouverts aux affaires, tandis que nous n'avons même pas un Aéroport de standard international. Nous n'avons pas appris encore la leçon du 12 janvier 2010. Entre temps Haïti avance, clame haut et fort le Président haïtien. Personne ne sait dans quelle direction. C'est sûrement dans la direction opposée au progrès.

Port-au-Prince, ville fétiche dans une Haïti vidée de sa substance!

Jose Clément
Maryland, 27 mai 2013
Centre International d'Etudes et de Recherches

La journaliste syrienne Yara Abass assassinée par des terroristes



Yara est le symbole de la liberté, d'un courage exemplaire, d'une détermination édifiante, Pour nous, Yara est l'emblème de la paix !

Par Ikram GHIOUA

Elle disait : « Je donnerai ma vie pour ma Syrie. » Elle est morte car elle n'a pas été de ceux qui ont vendu leur terre aux monarchies des pétrodollars!

Vaincre ou mourir était l'objectif qu'elle s'était tracée. Sa patrie était sa priorité. Lutter contre les terroristes était sa seule conviction. Yara Abass, une figure emblématique de la chaîne satellitaire Al-Ikhbarya Al Souria, est tombée hier, en martyr, au champ d'honneur. Des terroristes lui avaient tendu une embuscade au moment de la réalisation d'un reportage à Qousseïr près de Homs, alors qu'elle accompagnait l'Armée arabe syrienne dans ses multiples opérations contre les renégats.

Plusieurs membres de son équipe ont été blessés. Elle est partie le coeur meurtri pour son pays. Dévouée à son métier de reporter, Yara affrontait la mort tous les jours et, contre vents et marées, elle imposait la vérité par l'image et rapportait la seule réalité du terrain. On l'a assassinée car elle a dit non à l'occupation, à la violence et au terrorisme. Elle est morte, mais au moins pour une cause juste. Elle disait : « Je donnerai ma vie pour ma Syrie. » Elle est morte car elle n'a pas été de ceux qui ont vendu leur terre aux monarchies des pétrodollars !

Dans ses reportages, où elle frôlait la mort, elle dénonçait sans réserve les actes de barbarie des terroristes qu'on aime appeler « opposition ! » Elle n'est plus là depuis hier et, ce n'est certainement pas le mufti du diable, Al-Qaradhaoui, qui a appelé à l'assassinat des intellectuels, des ouléma et savants, qui va essuyer les larmes de sa maman, soulager le chagrin de son papa ! Ce n'est certainement pas l'administration de Obama, le gouvernement du Cameroun et les élus de l'Elysée qui vont présenter leurs condoléances à la famille de la victime. Encore moins les néodémocrates des pays du Golfe. Pour eux, c'est une illustre inconnue, mais pour nous, Yara est le symbole de la liberté, d'un courage exemplaire, d'une détermination édifiante, Pour nous, Yara est l'emblème de la paix ! Elle nous laisse orphelins, elle qui n'était jamais fatiguée pour surgir sur l'écran et nous informer sur les derniers événements du terrain.

Hier, quelques heures auparavant, elle s'adressait à nous. Aujourd'hui, elle a disparu, laissant derrière elle l'amertume et la tristesse. Par téléphone, sur son réseau social, à l'écran, elle nous a démontré sa loyauté et son patriotisme.

Derrière cette femme, dont beaucoup ne connaissent pas l'âge, se cachait pourtant toute l'innocence d'un être très sensible et fragile qui n'aspirait qu'à vivre en symbiose avec son pays pour lequel elle sacrifiera sa vie. Elle-même avait vécu un énorme chagrin lors de l'enlèvement de sa consoeur Yara Salah par un groupe terroriste plusieurs mois plus tôt, mais elle viendra l'accueillir chaleureusement après sa libération, suite à un assaut de l'AAS contre les ravisseurs.

Yara Salah, comme nous tous, doit faire ses adieux à son amie. Adieu Yara Abass, tu resteras cette femme différente des autres. Tu seras présente par tes reportages. Tu vivras dans nos pensées, malgré ceux qui t'ont assassinée, malgré les prêches diaboliques et malgré cette néodémocratie qu'on impose par la force et la violence.

L'expression 28 mai 2013

Publication de la liste des candidats à la présidence iranienne

Le Conseil des Gardiens de la Révolution (équivalent d'un Conseil constitutionnel) a publié mardi la liste des huit candidats validés à l'élection présidentielle du 14 juin prochain.

Le Conseil devait statuer sur 686 dépôts, dont celui de l'ancien président Rafsanjani (l'homme le plus riche du pays), et celui de l'ancien directeur de cabinet de Mahmoud Ahmadinejad, Mashaie, tous deux écartés.

En définitive, les candidats sont :

- Mohammad-Reza Aref, universitaire, ex-premier vice-président iranien (2001-05)
- Gholam-Ali Haddad-Adel, ex-président du parlement iranien (2004-08), père du gendre du Guide suprême
- Saïd Jalili, secrétaire du Conseil national pour la sécurité nationale (depuis 2007)
- Mohammad Baker Kalibaf, ancien commandant de la Police nationale (1999-2005), maire de Téhéran (depuis 2005)
- Seyed Mohammad Sadegh Kharrazi, ex-ambassadeur aux Nations-Unis (1997-2002) puis en France (2002-06)
- Mohsen Rezaï, ancien commandant des Gardiens de la Révolution (1981-97)
- Hassan Rowhani, ex-secrétaire du Conseil suprême iranien pour la sécurité nationale (1999-2005), président du Centre de recherches stratégiques
- Ali Akbar Velayati, ex-ministre des Affaires étrangères (1981-97), secrétaire particulier du Guide suprême.



Les huit candidats validés à l'élection présidentielle du 14 juin prochain.

Soit 5 proches du Guide suprême et 3 proches de l'ancien président Khatami.

Réseau Voltaire 22 mai 2013

PLAN AMÉRICAIN DE 4 MDS USD

Les Palestiniens refusent toute aide contre des concessions politiques

La présidence palestinienne a prévenu hier qu'elle ne ferait pas de «concession politique en échange de facilités économiques», au lendemain de l'annonce par le secrétaire d'Etat américain John Kerry d'un plan de 4 milliards de dollars (environ 3, 1 mds EUR) pour relancer l'économie palestinienne. «La direction palestinienne n'offrira pas de concessions politiques en échange de facilités économiques», a affirmé dans un communiqué le président du Fonds d'investissement de Palestine et conseiller économique du président palestinien Mahmoud Abbas, Mohammed Moustapha. «Elle n'acceptera pas que l'économie soit le premier et seul composant, mais souhaite qu'elle entre dans un cadre politique qui garantisse la création d'un Etat palestinien sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale, et les droits des réfugiés et une référence pour une solution politique, telles sont les priorités», selon le texte. «Le président Mahmoud Abbas a appelé les investisseurs à venir en Palestine, en particulier compte tenu du fait que la Palestine représente une expérience réussie pour l'investissement dans de nombreux divers domaines», a ajouté M. Moustapha. Pour sa part, M. Kerry a annoncé dimanche un plan de 4 milliards de dollars pour relancer l'économie palestinienne, lors de la clôture de la réunion du Forum économique mondial dans la ville jordanienne d'Al-Chounah, sur la mer Morte. Le chef de la diplomatie américaine a précisé que l'émissaire du Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, Union européenne, ONU) Tony Blair serait chargé de concevoir ce plan. Les services du Quartette à Jérusalem ont indiqué dans un communiqué être «en train d'analyser le potentiel de plusieurs secteurs de l'économie palestinienne et d'identifier les mesures qui pourraient être prises pour stimuler la croissance», visant un «objectif d'augmentation du PIB de 50% dans les trois ans». «Ce plan complètera, soutiendra et se développera parallèlement à un processus politique et n'a pas pour but de le remplacer», a assuré le Quartette. La direction palestinienne exige pour reprendre les négociations de paix, interrompues depuis presque trois ans, un gel total de la colonisation israélienne.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu rejette cette revendication, disant vouloir des pourparlers sans «condition préalable», mais a récemment suspendu les appels d'offres pour la construction de logements dans les colonies.

L'expression 28 mai 2013

Attentat de Boston: morts de deux agents spéciaux du FBI

Deux agents spéciaux du FBI, Christopher Lorek et Stephen Shaw, sont morts durant un exercice à Virginia Beach, le 20 mai 2013. Les deux hommes tentaient de descendre par un filin d'un hélicoptère sur un bateau. Mais en raison du mauvais temps, ils sont tombés à l'eau et sont morts du choc. Christopher Lorek et Stephen Shaw étaient les agents en charge de l'attentat de Boston aux côtés de Richard Deslauriers. Ils avaient arrêté les suspects, les frères Tsarnaev.

Un jeune étudiant qui avait été accusé à tort, Sunil Tripathi, est déjà mort dans des circonstances inexpliquées.

Réseau Voltaire 24 mai 2013

Nuland, assistante de Kerry, et Lute à l'OTAN

Le président Barack Obama a choisi de nommer Victoria Nuland assistante du secrétaire d'État pour l'Europe et Douglas E. Lute ambassadeur à l'OTAN. Victoria Nuland est ancienne ambassadrice de George W. Bush à l'OTAN, puis porte-parole d'Hillary Clinton. Elle est l'épouse de l'historien et chroniqueur du Washington Post, Robert Kagan, qui —comme elle— est passé du camp républicain à celui des démocrates.



Victoria Nuland

Mme Nuland est accusée par les sénateurs républicains d'avoir aidé Hillary Clinton à cacher la vérité sur l'attentat qui coûta la vie à l'ambassadeur US à Benghazi.

Le général Douglas E. Lute était le spécialiste de l'Afghanistan au Conseil national de sécurité, sous les présidents Bush et Obama. Personnalité militaire consensuelle, il est chargé de ramener l'OTAN à sa juste taille.

Réseau Voltaire 25 mai 2013

Suite de la page (6)



Manifestasyon pou te mande liberasyon pastè Roosevelt Augustin ak direktè Emmanuel Baptiste ki te nan prizon

koripsyon, pandan yo t ap lonje dwèt sou komisè gouvènman an Mèt Enock ansanm ak minis jistis la, Jean Renel Sanon, ki pou yomenm pou bokou nan arestasyon pastè Roosevelt ak Emmanuel Baptiste. Nan okazyon an, yo te rele aba enjistis, aba gwangou wòz, aba kidnapè legal ak ilegal ki fin pran peyi a annotaj.

Lò yo rive sou plasdam Gonayiv la , anpil otorite te pran lapawòl tankou : depite Sadrac Dieudonné, depite Edouard Porte. Depite Sadrac te lanse yon mesaj ofisyèl bay otorite yo nan leta a, pou l mande liberasyon 2 prizonye yo prese prese, paske yo deja resevwa papye ki òdone yo pou yo lage mesye yo. Daprè depite yo, sanble minis Jean Renel Sanon ak komisè Enock genlè mete tèt yo ansanm kòm bouwo, piske pastè Roosevelt ak direktè Emmanuel gen nan men yo papye sa a ki otorize liberasyon yo.

Depite Sadrac te tou pwofite denonse sektè pwotestan an li di ki pa òganize l e limenm di si se te yon oungan oubyen youn moun nan sektè katolik la ki te nan sitirasyon an, yo pa t ap pran tan pou jwenn liberasyon yo. Konsa, li mande pou sektè pwotestan an òganize l dekwa pou sa k rive pastè Roosevelt la pa janm repete ankò.

Pou fini, li lanse yon mesaj bay prezidan Michel Martelly, Jean Renel Sanon ak komisè Enock pou l di yo, li ba yo yon repons demokratik pandan l t ap rele ak foul la : « Aba Martelly, aba Lamothe, aba Jean Renel Sanon, aba komisè Enock, Viv lajistis nan tout peyi Ayiti. Mouvman an koumanse, li pap kanpe ».

Wendel Polynice ak Daniel Tercier

Suite de la page (6) Bilan tètchat 2 lane pouvwa...

jou, tout kalte risk sou lanmè pou al chache lavi pou pitit yo lòtbò dlo oubyen pase anba fil pou al ateri lòt bò fwontyè a. Anpil nan yo mouri nan lanmè oubyen yo arete yo voye yo tounen nan peyi yo. Fenomèn botpipòl la vin ogmante sou gouvènman kaletèt sa a, akòz sitiyasyon ekonomik peyi a ap vin pi grav chak jou e se konsekans kòripsyon ak move jesyon gouvènman an.

Senatè Jocelerme Privert ki se reprezantan popilasyon depatman Nip peyi a nan Palman ayisyen an fè konnen li mache nan tout depatman an, li pa wè okenn nouvo pwogrè gouvènman Martelly/Lamothe la reyalize. Se pwojè ki te la deja depi sou prezidan Préval, ki fin acheve sou Martelly. Senatè a deklare, pwojè elektrifikasyon depatman Nòdès la te koumanse depi lane 2010 sou direksyon minis Travo Piblik la, Jacques Gabriel ak yon anvlòp plizyè milyon goud. Li sezi tande depite ajenou an, Luckner Noël, mete l nan aktif prezidan Martelly. Ayewopò Okap Ayisyen an, Venezyela te finanse sou prezidan René Préval, depite Okap la, Kenson Jean Baptiste mete l kòm aktif Martelly.

Nan Sen Michèl Latalay ki chita nan depatman Latibonit nan, popilasyon an fè konnen yo pa bezwen manje pèpè, ede pèp, Ti manman cheri, se konstriksyon wout, lekòl, lopital, dlo potab, elektrisite ak ankadreman pou prezidan an ba yo. Yo te plizyè dizèn milye moun ki te reponn prezan nan yon rasanbleman depite Patrick Joseph ak patisipasyon senatè Moïse Jean Charles te fè nan komin sa a, semenn pase a.

Popilasyon Savanèt la, yon komin ki chita nan depatman Plato Santral, sant peyi, te oblije desann Pòtoprens pou vin manifeste devan Palman an pou mande Palmantè yo pran responsabilite aprè maskarad Martelly te fin fè devan palè nasyonal la, 14 me pase. Yo te plizyè dizèn abitan ki te sòti Savanèt, ki te debake devan Palman an sou Bisantnè a ak bandwòl, pankat, lanp tètgridap nan men yo pou mande kontinye konstriksyon 24 km wout ki te koumanse sou Préval e ki kanpe sou Martelly/Lamothe.

Manifestan yo te mande kouran



Senatè Jocelerme Privert

lektrik pou vil Savanèt la, epi yo t ap chante : « Nou pa vin fè politik, se wout ak kouran n ap mande, se sosyal n ap fè. Nou bouke viv nan fènwa… » Manifestan yo te genyen ansyen depite Joël Louis ki te akonpanye yo e ki te vin sipòte revandikasyon popilasyon an. 2 palmantè Plato santral , depite Savanèt la ak senatè Desras te vin pale ak manifestan yo, yo pwomèt y ap fè suivi demann yo, yo pral ekri minis Travo piblik la ak direktè CNE a pou mande yo kisa k ap fè ak wout la ki kanpe depi kèk tan.

Popilasyon an nan komin Taba, ki chita nan zòn Nò kapital la, ki te inonde anba dlo lapli jedi 23 me a denonse gouvènman Martelly/Lamothe la ki pa janm vle tande revandikasyon yo ki se kanalize dlo a k ap anvayi yo. Te genyen plis pase 300 fanmi ki te viktim anba inondasyon sa a.

Nan Grann Rivyè di Nò, abitan nan lokalite Kòmye, kote Jean Jacques Desalin te fèt 17 septanm 1758 e ki genyen 7 mil moun k ap viv ladan l, fè konnen 209 lane aprè endepandans epi 207 lane aprè sasinay papa Nasyon an, y ap viv san dlo potab ak kouran elektrik. Revandikasyon popilasyon an chita sou konstriksyon wout, lekòl, yon moniman Desalin pou atire touris nan zòn lan, mache ak plas piblik, lopital ak ankadreman pou peyizan pwodui plis manje, pou wete peyi a nan kesyon voye achte manje tout tan lòtbòdlo.

Ayiti se yon peyi ki genyen plis pase 80 pou 100 moun pòv, ekonomi peyi a chita plis sou agrikilti. 70 pou 100 konsomasyon abitan yo sòti lòtbòdlo ak lòtbò fwontyè a. Plis pase 80 pou 100 moun pap travay, sa fè yo pa gen pouvwadacha. Anpil moun ap tann èd paran yo k ap viv nan lòt peyi. Gouvènman Martelly/Lamothe la plonje tèt bese nan kòripsyon, blòf ak tout kalte vye pwogram pou twonpe mas yo. Se sa k fè pèp ayisyen an dwe leve kanpe pou fòse pil ak pakèt etranje ki nan tèt peyi a rache manyòk yo bay tè a blanch.

Yves Pierre-Louis

Équateur : le président Rafael Correa prête serment pour un nouveau mandat



Le président équatorien Rafael Correa, le 24 mai à Quito

Le président équatorien Rafael Correa a prêté serment le 24 mai pour un second mandat de quatre ans au cours duquel il devrait poursuivre son projet socialiste de "révolution citoyenne" lancé à son arrivée au pouvoir en 2007.

Réélu le 17 février au premier tour avec plus de 57% des voix, M. Correa, 50 ans, a été investi à l'Assemblée nationale en présence de ses homologues de Bolivie, de la Colombie, du Chili, de Costa Rica, d'Haïti, de Honduras, de la République Dominicaine, du Venezuela et de la Géorgie. Depuis six ans à la tête du pays andin, cet économiste, qui fait partie des figures de la gauche latino-américaine, reste très populaire pour ses programmes sociaux et d'infrastructures financés par la manne pétrolière.

Il a toutefois répété à plusieurs reprises qu'il s'agirait de son dernier mandat à la tête de ce pays de 15 millions d'habitants, même si aucun successeur ne semble émerger au sein de son parti, Alianza Pais.

"Plus vite nous nous retirons, mieux ça vaut. Le pays est plein d'espoir avec ces jeunes", a-t-il notamment déclaré lors de son discours d'investiture devant l'Assemblée nationale, dirigée par une jeune femme de 29 ans.

M. Correa gouvernera pour la première fois avec une majorité absolue au parlement unicaméral (avec 100 sièges sur 137). Cela devrait lui permettre de faire avancer une série de réformes dans les domaines des mines, de l'agriculture, de la sécurité sociale, ainsi qu'une loi sur les médias.

AFP/VNA/CVN 25 mai 2013

Suite de la page (20)

Bien avant eux, l'Américaine noire Althea Gibson avait déjà brisé la barrière de ce sport considéré «sport pour les blancs» en remportant un tournoi du Grand Chelem à Roland Garros en 1956. Les deux années suivantes, elle s'imposa à Wimbledon et à l'Us Open. Ces deux titres du Grand Chelem en 1957 et 1958 lui ont permis de décrocher la place de numéro mondiale. On reviendra avec Madame Gibson qui était une multisportive. Finissons avec les noirs qui ont percé dans le tennis.

À part les sœurs Williams, Gaël Monfils et consorts, on retrouve James Blake anciennement numéro 4 mondial; Donald Young, qui en 2007, est devenu le plus jeune joueur à entrer dans le top 100 à 18 ans et cinq mois. Une talentueuse joueuse noire Sloane Stephens (née le 20 mars 1993 à Fort-Lauderdale en Floride), professionnelle depuis 2009, 16ème rang mondial (18/02/2013) est prête à prendre la relève des sœurs Williams. Pour finir avec le tennis, on ne peut garder sous silence l'Haïtien Ronald Agénor (Top 20 du classement ATP en 1987) et l'Haïtienne de 18 ans Victoria Duval (393è Mondial).

On revient avec Madame Althea Gibson, une osée, perceuse, polyvalente, talentueuse, immortelle qui a non seulement gagné trois tournois du Grand Chelem au tennis, avait mis de côté sa raquette pour utiliser aussi des bâtons de golf. Oui c'est bien elle, la première femme noire, la première de race noire à rentrer par la grande porte dans le monde du golf.

Althea Gibson est une joueuse de tennis Américaine des années 1950, née le 25 Août 1927 à Silver (Caroline du Sud) et décédée le 28 septembre 2003 à East Orange (New Jersey).

Douze ans avant Arthur Ashe chez les hommes et plus de quarante ans avant l'avènement des sœurs Williams, elle devient la première noire à remporter un titre du Grand chelem, en 1956 à Roland Garros. Sa victoire à l'Us Women's National Championship à Forest Hills, l'année suivante, est également inédite, à une période de grande lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis.

En 1957 et 1958, elle réalise le doublé Wimbledon-Us Open. Elle compte aussi cinq titres du Grand Chelem en double dames, dont trois de suite sur le gazon londonien (1956-1958) ainsi qu'un titre en double mixte. Elle est membre de «International Tennis Hall of Fame» depuis 1971 et inscrite au «National Women's Hall of Fame».

En 1964, après sa retraite, elle devient la première joueuse de golf noire de la LPGA (Ladies Professional Golf Association). Son meilleur résultat sur le circuit était une égalité en deuxième après une à trois voies séries éliminatoires en 1970 au Len Immeke Omnium Buick. Gibson a pris sa retraite du golf professionnel à la fin de la saison 1978.

Aujourd'hui, le golf considéré comme le sport des blancs et des riches est dominé par un noir, Tiger Woods. Pour les deux seuls noirs actuellement dans la «PGA» (Professional Golf Association), l'Américain Tiger Woods et le Fidjien Vijay Singh, les noirs de l'ATP (Association Tennis Professional) et de la WTA (Womens Tennis Professional), ils doivent rendre un honneur et un hommage à cette grande dame, la pionnière noire du tennis et du golf Althea Gibson qui a franchi le mur de la couleur dans ces sports pratiqués avant son arrivée que par des blancs et des pays asiatiques qui ont été colonisés par l'Angleterre. Ce n'est pas une haïtienne certes, mais ses racines sont en Afrique. Althea Gibson est immortelle.

Suivez dariosports@hotmail.com et nous reviendrons la semaine prochaine sur le Hockey, un sport que beaucoup de gens ne connaissent pas très bien. Il n'y a pas de mur ni de frontière dans le sport. Qu'importe la race, la classe, la religion et le sexe, [les gens] peuvent pratiquer n'importe quel sport.

Dario Talabert
Montréal

Suite de la page (20)



Chelsea champion de l'Europa League

Des millions de téléspectateurs s'étaient assis, ce 25 mai, devant leurs écrans de télé pour regarder ce "Klasseker".

Beaucoup d'amateurs du ballon rond auraient aimé voir un duel Cristiano Ronaldo VS Lionel Messi ; mais c'était plutôt Arjen Robben VS Robert Lewandowski. Le dernier qui sera un bavarois la saison prochaine ne jouait pas à la hauteur de son talent. Par contre, le premier a profité d'une passe talonnée de Franck Ribéry et esquivé deux défenseurs pour battre le gardien vers la droite à deux minutes de la fin du temps réglementaire et ce but était le coup de grâce. Bien sûr, Arjen Robben, après plusieurs tentatives échouées a pu trouver le fond du filet.

N'étaient-ce les performances des deux gardiens adverses (Roman Weidenfeller du Borussia Dortmund et Manuel Neuer du Bayern Munich), le score serait plus large.

Ce n'est pas fini pour les Bavarois, ils pourront aller chercher un autre titre samedi 1er Juin face à Stuttgart pour la finale de la coupe allemande faisant par ainsi un triplé. Avec ce troisième titre en un an, Jupp Heynckes, l'entraineur, aura mérité une bonne retraite pour passer le flambeau à Pep Guardiola un habitué champion anciennement avec le Barça.

Avec de jeunes joueurs talentueux comme Jérôme Boateng, Thomas Muller, Manuel Neuer, Reus, Mario Gotze etc., ça promet pour l'Allemagne en 2014 au Brésil. Une finale Allemagne/Argentine ou Allemagne/Brésil serait de toute beauté. Avec cette victoire de Munich, Uli Höness redevient-il M. propre comme avant? C'est bien beau d'avoir du succès dans le sport, mais l'utiliser comme paravent pour faire capitale économique, c'est un crime qu'on doit payer.

Par ailleurs, rappelons que le club anglais Chelsea a remporté l'Europa League de football en battant en finale le club portugais Benfica par 2 buts à 1 le mercredi 15 mai dernier à l'Arena d'Amsterdam.

Dario Talabert, Montréal

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

ADOPTION
A happily married couple promises cozy home, secure future, extended family, unconditional love for baby of any race. Expenses paid. Leslie/ Daniel TOLLFREE 1-855-767-2444. danielandleslieadopt@gmail.com

ADOPTION
Happily married, nature-loving couple wishes to adopt a baby. We promise love, laughter,
education, and security. Expenses paid. www.DonaldAndEsther.com. (Se habla español.) 1-800-965-5617.

AUCTIONS
SULLIVAN COUNTY REAL PROPERTY TAX FORECLOSURE AUCTION: 300+/- Properties June 13+14 @ 9:30AM. At "The Sullivan" Route 17 Exit 109. 800-243-0061 AAR. & HAR, Inc. FREE brochure: www.NYSAuctions.com

BUYING/SELLING
Gold, gold coins, sterling silver, silver coins, silver plate, diamonds, fine watches (Rolex, Cartier, Patek), paintings, furs, estates. Call for appointment 917-696-2024 JAY

COLLECTABLES
CASH BUYER, 1970 and Before, Comic Books, Toys, Sports, entire collections wanted. I travel to you and Buy EVERYTHING YOU have! Call Brian TODAY: 1-800-617-3551

HEALTH
IF YOU USED THE MIRENA IUD between 2001-present and suffered perforation or embedment in the uterus requiring surgical removal, or had a child born with birth defects you may be entitled to compensation. Call Johnson Law and speak with female staff members 1-800-535-5727

HELP WANTED
AIRLINES ARE HIRING –Train for hands on Aviation Career. FAA approved program. Financial aid if qualified -Job placement assistance. CALL Aviation Institute of Maintenance 866-296-7093

LAND FOR SALE
UPSTATE NY COUNTRYSIDE SPRING LAND SALE $5,000 Off Each Lot 6 AC w/ Trout Stream: $29,995 3 AC / So. Tier: $15,995 5.7 AC On the River: $39,995 Beautiful & All Guaranteed Buildable. Financing Available. Offer Ends 5/31/13. Call Now: 1-800-229-7843 www.landandcamps.com

LAND FOR SALE
LAKE SALE: 6 acres Bass Lake $29,900. 7 acres 400' waterfront $29,900 6 lake properties. Were $39,900 now $29,900. www.LandFirstNY.com Ends June 30th Call Now! 1888-683-2626.

LEGAL
NYC~REAL ESTATE CLOSINGS $895.00. Expd Attorney. Free Buy/ Sell Guide. ESTATES/CRIMINAL MATTERS Richard H. Lovell, P.C., 10748 Cross Bay, Ozone Park, NY 11417. 718 835-9300. www.lovelllawnewyork.com

LEGAL
SUPREME COURT: KINGS COUNTY. VNB NEW YORK CORP., Pltf. vs. 655 MCDONOUGH ST. REALTY LLC; et al, Defts. Index #15533/2009. Pursuant to judgment of foreclosure and sale and the addendum thereto dated Dec. 7, 2012 and entered Jan. 8, 2013, I will sell at public auction in Room 224 of the Kings County Supreme Court, 360 Adams St., Brooklyn, NY on Thursday, Apr. 18, 2013 at 2:30 p.m., prem. k/a 655 McDonough St., Brooklyn, NY a/k/a 655 MacDonough St., Brooklyn, NY, a/k/a Block 1497, Lot 72. Said property located at a point on the northerly side of McDonough St. distant 25 ft. easterly from the corner formed by the intersection of the northerly side of McDonough St. with the easterly side of Howard Avenue; being a plot 100 ft. x 25 ft. Approx. amt. of judgment is $846,247.05 plus costs and interest. Sold subject to terms and conditions of filed judgment and terms of sale. JULIE CLARK, Referee. CULLEN AND DYKMAN LLP, Attys. for Pltf., 44 Wall St., 19th Floor, New York, NY. #82371

LOTS & ACREAGE
Waterfront Lots- Virginia's Eastern Shore WAS 300K Now From $55k Large Lots, Community Pool, Pier and Recreational Center. Great for boating, fishing & kayaking. www.oldemillpointe.com 757-824-0808

MISCELLANEOUS
Attend College Online from Home. *Medical, *Business, *Criminal Justice, *Hospitality. Job placement assistance. Computer and Financial Aid if qualified. SCHEV authorized. Call 888-201-8657 www.CenturaOnline.com

PERSONAL
Single female homecare worker wants to work for nice handicapped Haitian male who is marriage minded. Can relocate. Speaks English. Tel: 618.696.0348. Ask for Sandy.

SERVICES
Cellini Chair Doctor. Refinishing, Reupholstery, Caning, Drapery, Chairs, Tables, Bedrooms, Dining rooms, Custom Upholstered Headboards, Valences, Cornices & more. Over 50 years experience. FREE ESTIMATES call 347-627-5273.

VACATION RENTALS
OCEAN CITY, MARYLAND. Best selection of affordable rentals. Full/ partial weeks. Call for FREE brochure. Open daily. Holiday Real Estate. 1-800-638-2102. Online reservations: www.holidayoc.com

WANTED
CASH for Coins! Buying ALL Gold & Silver. Also Stamps & Paper Money, Entire Collections, Estates. Travel to your home. Call Marc in NYC 1-800-959-3419

WANTED TO BUY
WE BUY ANYTHING OLD. Costume Jewelry, fountain pens, old watches, world fair and military items. Cigarette lighters, anything gold. Call Mike 718-204-1402.

Bayern Munich champion d'Europe des clubs



Avec ce trophée, le Bayern Munich remporte son 5è titre qui le met au 2è rang à égalité avec Liverpool FC derrière le Real Madrid.

Par Dario Talabert

Indiscutablement, le Bayern de Munich est le meilleur club au monde. La finale de la ligue des champions gagnée par le Bayern de Munich par la marque de 2 à 1 face à son rival allemand le Borussia Dortmund le prouve. Nous avions prédit une victoire du Bayern, mais on n'avait pas prévu cette hostilité de Dortmund. Avec ce trophée, le Bayern de Munich remporte son 5è titre qui le met au 2è rang à égalité avec Liverpool FC derrière le Real Madrid.

Suite à la page (19)

Althea Gibson la pionnière noire du tennis et du golf

Par Dario Talabert

Le tennis et le golf sont-ils des sports des blancs? Commençons par le premier. Parmi les cents meilleurs joueurs mondiaux, seulement deux joueurs sont noirs: les français Jo-Wilfried Tsonga et Gaël Monfils. Chez les dames, les deux sœurs Williams, Serena et Venus. Même si le tennis est encore considéré comme un sport de «Country club», il a une histoire riche en diversité depuis les premiers mouvements de lutte antiségrégationniste des années 1960.

Arthur Ashe fut ainsi en 1968 le premier noir à remporter un tournoi du Grand Chelem (Us open) et en remporta deux autres: Open d'Australie en 1970 et Wimbledon en 1975. En 1983, c'est le tour d'un autre noir à remporter l'Open de France à Roland Garros, Yannick Noah, Français d'origine Camérounaise, père de Joaquim Noah qui joue pour les Bulls de Chicago dans la NBA.

Suite à la page (19)



Althea Gibson, joueuse de tennis Américaine des années 1950, née le 25 Août 1927 à Silver (Caroline du Sud) et décédée le 28 septembre 2003 à East Orange (New Jersey)